

Mémoire de Master
Ingénierie de la formation agricole et rurale
2024-2025



TITRE DU MEMOIRE

**ANALYSE DES BESOINS EN FORMATION DES ACTEURS DE LA
 FILIERE CACAO POUR LA PRODUCTION D'UN CACAO DURABLE
 DANS LA COMMUNE DE MESSOK A L'EST DU CAMEROUN.**

Présenté par :

ZE NKOTTO HERMANN ARNAULD

Le 06 Mars 2026

Devant le Jury composé de :

Pr. Abdoulaye KEBE	UCAD-Dakar	Président
Pr Youssoupha GUEYE	UCAD-Dakar	Membre
M. Martial TAKAMGANG	AFOP-Yaoundé	Membre
Pr. BETTY WAMPFLER	INSTITUT AGRO-Montpellier	Encadreur
Mme Marie BALSE	Réseau FAR-Montpellier	Co-encadrante





DEDICACE

A l'Eternel Dieu qui me comble de ses multiples grâces

A mes parents, **NKOTTO ZE Aaron Paul** et **MEYO MVOM Evelyne** qui n'ont ménagé aucun n'effort pour mon éducation,

A **MIMBOE MANGA Ludvine Priscille** pour son soutien moral, son réconfort et son assistance durant cette formation,





REMERCIEMENTS

Ma formation et la réalisation de ce mémoire n'auraient été possibles sans le concours de plusieurs personnes à qui j'exprime ma profonde gratitude. Il s'agit spécialement de :

- Mon encadreur, **le Pr Betty WAMPFLER**, Coordonnateur du Master MOQUAS et enseignante du MIFAR pour la qualité de son encadrement et sa qualité humaine ;
- Mon Co-encadreur Madame **Marie BALSE**, responsable du MIFAR, qui malgré le poids des responsabilités n'a ménagé aucun effort pour la réalisation de ce mémoire ;
- A l'ensemble du corps enseignant du Master- MIFAR ;
- Au Réseau-FAR qui m'a donné l'opportunité de pouvoir prendre part à cette formation afin d'acquérir de nouvelles compétences ;
- A Monsieur **TALATALA Blondeau**, Coordonnateur du Programme d'Aménagement et de Développement Intégré de la boucle minière du Dja (PADI-Dja).
- A Monsieur **Dieudonné ABOLO**, Coordonnateur de l'Académie Nationale de Cacao (NCA) ;
- Madame **BAMZOK Louissette**, pour ses conseils et la qualité des informations mises à notre disposition pour la rédaction de ce mémoire.





CYCLES ET ABREVIATIONS

- CICC :** Conseil Interprofessionnel du Cacao et du Café
- FAO :** Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation
- FAR :** Formation Agricole et Rurale
- FODECC :** Fond pour le Développement des filières Cacao et Café du Cameroun
- GIZ :** Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
- MIFAR :** Master en Ingénierie de la Formation agricole et Rurale
- MINADER :** Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
- MINCOMMERCE :** Ministère du Commerce
- NCA :** National Cocoa Academy
- ONCC :** Office National du Café et du Cacao
- ONG :** Organisation Non Gouvernementale
- OP :** Organisation Paysanne
- PADI-Dja :** Programme d'Aménagement et du Développement Intégré de la boucle minière du Dja
- PFNL :** Produit Forestier Non Ligneux
- RDUE :** Règlement contre la Déforestation de l'Union Européenne
- UE :** Union Européenne
- UFA :** Unité Forestière Aménagée





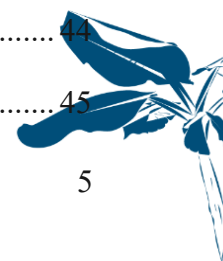
SOMMAIRE

DEDICACE.....	1
REMERCIEMENTS	2
CYCLES ET ABREVIATIONS	3
LISTE DES FIGURES.....	8
RESUME.....	10
ABSTRACT	12
INTRODUCTION.....	14
CHAPITRE I : CONTEXTE, JUSTIFICATION ET PROBLEMATIQUE	15
I.1 Contexte	15
I.2 Règlement de l’union européenne contre la déforestation (RDUE)	16
I.3 Problématique.....	19
I.4. Les objectifs de la recherche	21
I.4.1 Objectif général.....	21
I.4.2. Objectifs spécifiques.....	21
CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE ET REVUE BIBLIOGRAPHIQUE	22
II.1 Définition des concepts.....	22
II.2 Cadre théorique.....	24
II.2.1 L’approche filière	24
II.2.2 L’approche de Montigaud	25
II.2.3 Modèle KSA (Knowledge, Skills and Attitudes)	25
II.2.4 Construction du besoin en formation par la demande	26
II.2.5 Construction de la demande en formation par les besoins	27
II.3 Revue de littérature	28
II.3.1 Les exigences du RDUE.....	28
II.3.2 Agroforesterie et production cacaoyère.....	29



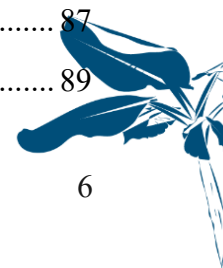


II.3.3 Référentiel de compétences	30
II.3.4 Référentiel de compétences agroforestier.....	30
II.3.5 Etude de faisabilité de Locagri	31
II.3.6 Approches en matière de diagnostic et de la construction de la demande des besoins de formation des producteurs au Cameroun	31
CHAPITRE III : METHODOLOGIE	33
III.1 Grilles d'analyse de l'étude	33
III. 2. Justification du choix et description de la zone de l'étude	36
III.2.1 Justification du choix de la zone d'étude	36
III.2.2 Localisation géographique de la Commune de Messok.....	37
III.2.3 Milieu physique.....	38
III.2.4 Milieu humain.....	39
III.2.4.1 Données démographiques	39
III.2.4.2 Organisation sociale	39
III.2.4.3 Le système foncier	39
III.2.4.4 Les activités économiques.....	40
III.2.5 Exploitation forestière	40
III.2.6 Agriculture	40
III.2.7 Elevage.....	41
III.2.8 La chasse	42
III.2.9 Collecte des Produits Forestiers non Ligneux (PFNL)	42
III.3. Méthode de collecte de l'information	43
III.3.1 Collecte des données.	43
III.3.2 Échantillonnage.....	43
III. 3.3 Méthodes de traitement et d'analyse	44
III.4 Limites de l'étude	45





CHAPITRE IV : RESULTATS DE L'ETUDE	46
IV.1 Analyse des différents acteurs de la filière cacao.....	46
IV.1.1 Analyse du système d'acteurs de la filière cacao.....	46
IV.1.2 Analyse des relations entre les acteurs de la filière	47
IV. 2 Présentation de la typologie d'acteurs de la filière cacao à Messok.....	49
IV.2.1 Producteurs de cacao de Messok	49
IV.2.2 Présentation de la typologie des producteurs de cacao de Messok.....	54
IV.2.3 Conclusion sur les producteurs	59
IV.2.3 Les coopératives.....	60
IV.2.4 Les coxieurs	60
IV.2.5 Les acheteurs agréés de cacao.....	61
IV.2.6 Mutuelle Financière de Développement de Lomié (MUFID)	63
IV.2.6.1 Conclusion Mufid Lomié.....	65
IV.2.7 Offreurs de formation.....	65
IV.2.7.1 Centres de formation.....	65
IV.2.7.2 Service agricole de Messok.....	66
IV.3 Etat des lieux de l'offre de formation agricole et rurale dans la région de l'Est et dans l'arrondissement de Messok	67
IV.4. Besoins en formation des producteurs de cacao de Messok	68
IV.4.1. Analyse du référentiel de compétence agroforestier auprès des producteurs de cacao et des écarts avec les compétences actuelles des différents types de producteurs.	68
IV.5. Besoins en formation des organisations paysannes de cacao de Messok.....	82
IV.6 Discussion	83
IV.7 Recommandations	84
CONCLUSION	87
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	89







LISTE DES FIGURES

Figure 1 : Grille d’analyse des acteurs de la filière cacao à Messok	33
Figure 2 : Grille d’analyse des besoins en formation.....	35
Figure 3 : Carte de Messok.....	38
Figure 4 : Graphe des acteurs de la filière cacao de Messok	48
Figure 5 : Répartition d’appartenance à une organisation paysanne.....	52
Figure 6 : Pratique de l’agroforesterie par les producteurs	53





LISTE DES TABLEAUX

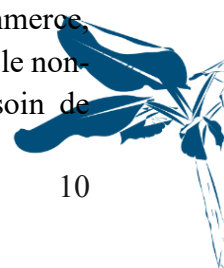
Tableau 1 : Méthode d'analyse des filières.....	25
Tableau 2 : Représentation de la population de l'étude	44
Tableau 3 : Répartition des producteurs selon le niveau d'alphabétisation	50
Tableau 4 : Effectifs des exploitations en fonction des superficies	51
Tableau 5 : Répartition des producteurs en fonction de l'âge.....	52
Tableau 6 : Caractéristiques de l'âge des plantations cacaoyères des producteurs.....	52
Tableau 7 : Répartition des tranches d'âge des exploitations de l'échantillon	53
Tableau 8 : Centres de formation intervenant à Messok.....	63
Tableau 9 : Etat de l'offre de la formation agricole et rurale dans la région de l'Est et à Messok	65
Tableau 10 : Référentiel de compétences agroforestier auprès des producteurs de cacao	70
Tableau 11 : Besoins en formation des producteurs en fonction de la typologie	71



RESUME

L'objectif principal de cette étude est d'analyser les besoins en formation des acteurs de la filière cacao face aux changements intervenant dans cette filière. L'étude s'appuie sur l'analyse de la filière cacao dans la localité de Messok à l'Est du Cameroun. En effet, la localité de Messok est l'un des principaux bassins de production du cacao de la région de l'Est Cameroun, avec un verger vieillissant et des pratiques agricoles traditionnelles exercées par la plupart des producteurs, selon le rapport de l'étude diagnostic de la filière dans cette commune. Au vu de cet état des lieux et du changement de paradigme en cours au sein de la filière, qui promeut la production d'un cacao durable sans déforestation et de l'entrée en vigueur du règlement de l'Union Européenne contre la déforestation (RDUE), la question de la capacité des acteurs de la filière à s'adapter à ce nouveau contexte trouve toute son importance. L'étude aborde cette question : **Les compétences actuelles des producteurs de cacao de Messok permettent-elles de répondre aux exigences de la filière ?**

Pour mener à bien celle-ci, des données ont été collectées auprès d'un échantillon de 40 acteurs. Les informations ont été recueillies à l'aide de guides d'entretien déployés lors des entretiens semis-directifs pour répondre à nos objectifs spécifiques. Ces derniers sont entre autres l'identification : des acteurs de la filière cacao Messok, de l'offre en formation agricole et rurale disponible et l'offre de formation agricole sur la production durable du cacao, des compétences nécessaires à la mise en pratique du RDUE et le besoin en formation des producteurs. Les résultats de notre étude font état de l'existence de cinq catégories d'acteurs dans la filière cacao à Messok à savoir : les producteurs, les organisations paysannes, les coxieurs, les acheteurs agréés et les exportateurs. En outre, les compétences nécessaires chez les producteurs relatifs à la production durable du cacao se retrouvent dans les domaines techniques & agroforesterie et gestion & adaptabilité du référentiel de compétences agroforestier. Il ressort que, la conduite de la restauration d'une plantation cacaoyère est une compétence importante pour la grande majorité des producteurs. Les résultats de l'étude montrent que des efforts restent à faire au sein de la filière pour se conformer aux exigences du RDUE. Le croisement entre le référentiel de compétences agroforestier et les compétences réelles des producteurs appréhendées à travers les enquêtes révèle que les techniques de production traditionnelles mises en œuvre par les producteurs révèle l'écart de compétences et la faible capacité des producteurs de s'arrimer au RDUE. Il ressort que les producteurs de type 1 (Producteurs ayant une moyenne exploitation, alphabétisé, appartenant à une OP), type 2 (Producteurs ayant une grande exploitation, non alphabétisé, appartenant à une OP) et type 4 (Producteurs ayant une moyenne exploitation, non alphabétisé, n'a appartenant pas à une OP) ne maîtrisent pas les techniques de production durable du cacao alors que les producteurs de type 3 (Producteurs ayant une petite exploitation, alphabétisé, n'a appartenant pas à une OP) sont aptes à cette production durable. Par ailleurs, les producteurs de types 2 et 4 ont des faiblesses en gestion financière et des procédures d'obtention de financement alors que la plupart des producteurs de types 1 et 3 ont développé ces aptitudes grâce à leurs activités connexes à l'instar du commerce, le fonctionnariat, etc. Quant aux coopératives, les dysfonctionnements observés, tel que le non-respect de la loi et des principes OHADA, montrent qu'elles ont tout d'abord besoin de





structuration profonde, puis de formation sur les exigences du RDUE, les techniques de production d'un cacao durable et en fin des techniques de traitement post-récolte. S'agissant des modalités pédagogiques à mobiliser, les producteurs de cacao et les coopératives sollicitent des formations en présentiel en langue locale de préférence (badjué). Par ailleurs, les autres acteurs inscrits dans la chaîne de commercialisation (acheteurs agréés, coxieurs, exportateurs) maîtrisent les exigences du RDUE ; cependant la contrainte majeure de ces derniers est le financement nécessaire à s'arrimer aux nouvelles exigences. En somme, bien que la chaîne de valeur cacao dispose d'un nombre d'acteurs important d'accompagnement (Etat, ONG, OP, services d'accompagnement et d'appui conseil), force est de constater l'absence de synergies dans les actions menées sur le terrain. Cet état de chose empêche d'avoir un impact significatif sur les principales cibles (producteurs) notamment en ce qui concerne les exigences de la filière et du marché.

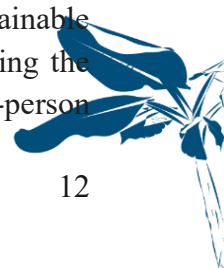
Mots clés : référentiel de compétence, besoin en formation, producteur, agroforesterie, durabilité, chaîne de valeur, compétence



ABSTRACT

The main objective of this study is to analyze the training needs of stakeholders in the cocoa sector in light of the changes occurring within this sector. The study is based on an analysis of the cocoa sector in the locality of Messok in eastern Cameroon. Indeed, Messok is one of the main cocoa-producing areas in the East Region of Cameroon, with aging cocoa plantations and traditional agricultural practices employed by most producers, according to the diagnostic study report of the sector in this commune. Given this situation and the ongoing paradigm shift within the sector, which promotes sustainable cocoa production without deforestation, and the entry into force of the European Union's regulation against deforestation (EURD), the question of the capacity of stakeholders in the sector to adapt to this new context is of paramount importance. The study addresses this question: Do the current skills of cocoa producers in Messok allow them to meet the sector's requit?

To carry out this study, data was collected from a sample of 40 stakeholders. Information was gathered using interview guides deployed during semi-structured interviews to meet our specific objectives. These objectives included identifying: the stakeholders in the Messok cocoa sector; the available agricultural and rural training programs; the agricultural training programs on sustainable cocoa production; the skills needed to implement the Sustainable Cocoa Initiative (SCI); and the training needs of producers. The results of our study indicate the existence of five categories of stakeholders in the Messok cocoa sector: producers, farmers' organizations, market traders, authorized buyers, and exporters. Furthermore, the skills required by producers for sustainable cocoa production are found in the technical and agroforestry fields, as well as in the management and adaptability of the agroforestry skills framework. It appears that managing the restoration of a cocoa plantation is an important skill for the vast majority of producers. The study results show that efforts are still needed within the sector to comply with the requirements of the EU Sustainable Cocoa Development Plan (UDE). The comparison between the agroforestry skills framework and the actual skills of producers, as assessed through surveys, reveals that the traditional production techniques implemented by producers highlight the skills gap and the producers' limited capacity to align with the UED. It appears that producers of type 1 (producers with medium-sized farms, literate, belonging to a producer organization), type 2 (producers with large farms, illiterate, belonging to a producer organization), and type 4 (producers with medium-sized farms, illiterate, not belonging to a producer organization) do not master sustainable cocoa production techniques, while producers of type 3 (producers with small farms, literate, not belonging to a producer organization) are capable of this sustainable production. Furthermore, producers of types 2 and 4 have weaknesses in financial management and financing procedures, whereas most producers of types 1 and 3 have developed these skills through related activities such as trade, civil service, etc. As for cooperatives, the observed dysfunctions include non-compliance with the law and OHADA principles. These findings indicate that they first require in-depth structuring, followed by training on the requirements of the EU Cocoa Regulation (EUCR), sustainable cocoa production techniques, and finally, post-harvest processing techniques. Regarding the training methods to be used, cocoa producers and cooperatives are requesting in-person





training, preferably in the local language (Badjué). Furthermore, other actors in the marketing chain (approved buyers, brokers, exporters) are familiar with the EUCR requirements; however, their main constraint is the funding needed to adapt to the new requirements. In short, although the cocoa value chain has a significant number of support actors (government, NGOs, producer organizations, support and advisory services), there is a clear lack of synergy in the actions carried out on the ground. This situation prevents a significant impact on the main target groups (producers), particularly concerning the requirements of the sector and the market.

Keywords: skills framework, training needs, producer, agroforestry, sustainability, value chain, competence



INTRODUCTION

Au Cameroun, la filière cacao joue un rôle capital dans l'économie du pays. Elle est le premier produit d'exportation en 2025 devant le pétrole et le coton. Cependant, la filière fait face à de nombreux défis et changements ; il s'agit principalement de l'entrée en vigueur du Règlement de l'Union Européenne contre la Déforestation (RDUE). Ces derniers ont un impact sur la production, la qualité du cacao, l'organisation des acteurs et le marché. Pour se conformer aux exigences de la filière et être en phase avec les objectifs de la SND30, le Cameroun a mis en place plusieurs projets et programmes permettant d'améliorer non seulement la production mais aussi la qualité des fèves. L'un des principaux programmes créés est le Programme d'Aménagement et du Développement Rural Intégré de la boucle minière du Dja (PADI-Dja) qui exécute dans une zone à écologie sensible (réserve du Dja), le projet de mise en œuvre d'une économie rurale adossée à la cacaoculture. Ce projet vise à accompagner les producteurs de cacao à augmenter leur revenu en améliorant leur production cacaoyère et la qualité de leurs fèves.

Au regard de l'entrée en vigueur du RDUE et de la situation climatique mondiale actuelle qui affecte de manière négative la production alimentaire, il est utile de questionner les compétences des acteurs de la filière cacao de Messok, territoire de la zone du Dja, qui sont indispensables à la production durable du cacao, à la résilience et au respect du RDUE.

L'étude vise ainsi à identifier et analyser les acteurs de la filière cacao dans la localité de Messok à l'Est du Cameroun, déterminer leurs compétences relatives à la production durable du cacao et à la connaissance du RDUE. En s'appuyant sur l'approche analytique, cette étude contribuera à formuler des recommandations susceptibles d'orienter la suite des actions du projet cacao du PADI-Dja notamment dans les aspects de renforcement des capacités dans le but de professionnaliser les producteurs de Messok et améliorer la durabilité de la filière cacao dans cette localité.



CHAPITRE I : CONTEXTE, JUSTIFICATION ET PROBLEMATIQUE

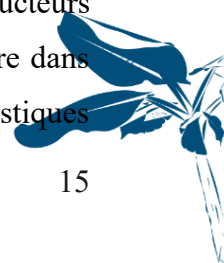
I.1 Contexte

Selon l'Institution Statista Research Département, la filière cacao dispose d'un marché estimé à un peu plus de 100 milliards de dollars américains, avec une production mondiale estimée à environ à 38000 tonnes de cacao. Mais cette filière a aussi été répertoriée selon la Banque Mondiale (Banque Mondiale, 2017)) comme étant l'une des causes de la déforestation (déboisement) et de la perte d'environ 2.3 millions d'hectares de forêt en Afrique de l'Ouest. Il en résulte, selon la même étude, le disfonctionnement des écosystèmes, de l'environnement, la dégradation des forêts, les pénuries d'eau et les mauvaises récoltes. Cet état de fait perdure et est renforcé par les changements climatiques entraînant des situations très critiques.

Les principaux pays producteurs de cacao que sont la Côte d'Ivoire, le Ghana et le Cameroun produisent les deux tiers de la production mondiale, avec une marge bénéficiaire estimée à 3%. Cette marge apparaît faible compte tenu de l'importance des apports de ces pays au sein de la filière cacao. Ceci pourrait expliquer qu'une grande majorité des producteurs de cacao vivent en dessous du seuil de pauvreté comme le montrent les dernières estimations conduites par la Banque Mondiale en Côte d'Ivoire et au Ghana (Banque Mondiale 2018, 2019).

Ce monopole de leadership de production détenu par ces trois (03) pays est tributaire de l'extension des plantations cacaoyères et la création de nouvelles plantations au détriment de la restauration des anciennes plantations. Selon la FAO, la production cacaoyère a fortement contribué à la déforestation, cause majeure d'accélération du changement climatique à travers l'augmentation des gaz à effet de serre. Face à la crise climatique d'envergure mondiale, l'Union Européenne (EU) a adopté en 2023, un règlement qui interdit l'importation de produits ayant contribué à la déforestation à compter de 2021, applicable dès 2025. Dans ce même ordre d'idée, l'industrie cacaoyère, plus précisément les principaux pays producteurs tels que le Ghana et la Côte d'Ivoire, ont produit la norme ouest-africaine ARS-1000, qui établit les exigences de « bonnes pratiques » pour garantir la traçabilité et la durabilité de la filière cacao.

Dans ce cadre, le Cameroun, premier pays producteur de cacao en Afrique Centrale avec 309 518 tonnes (Investir au pays, 2025) et cinquième mondial, a intégré la liste de « Producteurs de cacao fin aromatique » par l'Organisation Internationale du Cacao afin de s'inscrire dans une démarche qualité. Cette distinction souligne la qualité supérieure et les caractéristiques



uniques du cacao Camerounais, ouvrant la voie à une meilleure valorisation sur le marché international. Le document de Stratégie Nationale de Développement 2020-2030 (SND 30) a établi des objectifs ambitieux pour la filière visant une production de 1,2 million de tonnes d'ici 2030, ce qui correspondrait à 6% du volume du marché mondial. L'atteinte de cet objectif passe par un arrimage au règlement de l'Union Européenne contre la déforestation (RDUE).

I.2 Règlement de l'union européenne contre la déforestation (RDUE)

Le RDUE est une mesure préventive qui vise à interdire l'importation et l'exportation sur le marché de l'Union Européenne (UE) des produits ayant contribué à la dégradation des forêts et à la déforestation après le 31 décembre 2020. Les principaux produits de base mis en cause concernés par cette mesure sont : le cacao, le café, le soja, le bois, le caoutchouc, le palmier à huile et le bœuf. S'agissant du cacao, les produits concernés par le règlement sont : le cacao en fèves et brisures de fèves, bruts ou torréfiés, les coques, les pellicules, la pâte de cacao, le beurre de cacao, la poudre de cacao et le chocolat.

Au vu des produits concernés, il ressort que l'ensemble des maillons de la chaîne de valeur cacao est affecté par le RDUE. Ces maillons pouvant être répartis en deux (02) groupes à savoir : la chaîne de production et la chaîne de commercialisation. Dans la chaîne de production, constituée principalement des producteurs, le RDUE promeut une production cacaoyère sans déforestation. De manière spécifique, il est demandé aux producteurs de géolocaliser leurs parcelles de production en vue d'assurer la traçabilité des fèves de cacao, d'éviter la création de nouvelles plantations qui nécessitent une déforestation. Le RDUE dans la chaîne de commercialisation exige des commerçants et opérateurs d'exercer une diligence raisonnée avant toute opération d'exportation, d'importation ou de vente sur le marché domestique des produits du cacao. Cette diligence s'effectue en trois étapes qui sont : fourniture des informations de base, l'évaluation des risques et l'atténuation des risques.

Pour répondre au RDUE, la filière cacao a mis en place des programmes et mécanismes au sein des pays producteurs permettant d'assurer la traçabilité et la certification du cacao d'une part et d'autre part la surveillance de la dégradation des forêts et de la déforestation. Par ailleurs, la filière cacao dispose des programmes de certification internationaux et régionaux depuis 1994. Ces programmes promeuvent des approches collaboratives au sein de la filière cacao permettant de faire face aux enjeux systémiques notamment sur le plan social et environnemental.



Selon Investir au Cameroun, le cacao et le café sont exportés respectivement à 78% et 68% à destination du marché européen. Avec le niveau actuel de la production, cela représente une exportation estimée à 300 000 tonnes pour ce qui est du cacao, d'où l'importance économique et sociale de cette filière et justifie le souhait du Cameroun de se conformer au RDUE.

Relativement à l'action portant sur la production durable et la commercialisation d'un cacao sans déforestation, le Cameroun a mis en place des mesures visant à renforcer l'adaptation des acteurs de la filière cacao au nouveau contexte écologique et institutionnel :

- Le Projet de capacitation des acteurs de la chaîne valeur cacao (National Cocoa Academy) a pour rôle d'arrimer les producteurs de cacao camerounais à la production du cacao durable dans le but de préserver les zones à écologie sensible et fragile. Afin de démontrer le caractère durable et résilient des plantations, à travers, d'une part, la limitation de la dégradation, protection et restauration de forêts classées et des réserves forestières en l'occurrence de la région du Sud et d'autre part le fait de s'arrimer à la nouvelle dynamique de la chaîne de valeur, il convient de montrer aux producteurs le rôle et l'importance de cartographier la chaîne de valeur d'approvisionnement en cacao au premier achat notamment ceux de la région du Sud afin d'assurer la traçabilité des fèves de cacao sur le plan national et international.

Outre cela, la National Cocoa Academy a pour mission de cartographier les plantations ; la cartographie est une activité préliminaire pour assurer la traçabilité du produit et la préservation de l'environnement en accord avec les conventions signées par le MINADER.

- Le Projet d'Appui au Développement du Cacao (PADCACAO) propose une approche plus intégrée que les projets de la première génération du MINADER. Ces projets sont entre autres : : le Projet d'Amélioration de la Gestion de la Qualité dans les Filières Cacao et Café (PAGQ2C) qui s'occupait de l'accompagnement des acteurs dans les volets de la transformation et la commercialisation des produits issus du cacao et du café ;
- Le Projet d'Appui à la Lutte Antifongique Cacao/Café (PALAF2C), spécialisé dans la vulgarisation des résultats de la recherche sur la lutte antifongique et la formation des producteurs sur les techniques de traitement phytosanitaire,



- Le Projet d'Appui à la Production et à la Diffusion du Matériel Végétal Cacao/Café (PPDMVCC) chargé de la production et diffusion des plants de cacaoyers et caféiers dans les différentes zones agro écologiques de production du cacao et café,
- Le Projet d'Appui à l'utilisation des Engrais dans les Filières Cacao/Café (PAUEF2C), sur financement FODECC,
- Le programme « cacao durable » de l'UE, relatif à l'identification des producteurs de fèves et le géo référencement de leurs parcelles,
- La mise en place du « guichet producteur » suite à l'autorisation de la Présidence de la République du 21 décembre 2020 ; ce dispositif permet d'accompagner directement les producteurs de cacao sur la distribution des produits phytosanitaires, le matériel et équipement de production et un appui financier ; il est mis en place progressivement, ce qui fait que certains grands bassins de production ne sont pas encore touchés.

Par ailleurs, certains programmes de développement territoriaux sont fortement orientés vers la filière cacao : parmi ces programmes figure le Programme d'Aménagement et de Développement Intégré de la boucle minière du Dja et de la zone frontalière adjacente (PADI-Dja). Ce dernier compte plusieurs projets parmi lesquels : le projet de développement d'une économie rurale adossée à la cacaoculture qui pourrait intégrer les résultats de cette étude lors de sa mise en œuvre dans la localité de Messok.

Pour le Conseil Interprofessionnel du Cacao et du Café (CICC) du Cameroun, atteindre le niveau d'exigence du RDUE demande des modifications en profondeur de l'organisation de la filière jusqu'ici caractérisée par l'opacité de la provenance de la matière première. Les différents maillons de la filière n'ont pas les mêmes atouts ni les mêmes contraintes pour opérer les changements nécessaires pour relever les défis socio-économiques et environnementaux. Les producteurs de cacao en particulier sont préoccupés par les difficultés rencontrées pour se conformer aux nouvelles règles.

Le Centre d'Investissement de la FAO a recommandé un renforcement des capacités des producteurs qui permettra à ces derniers de se conformer au RDUE. Pour ce faire, le Cameroun veut porter une attention particulière à la formation des producteurs car, face au RDUE qui doit entrer en application en 2025, un très grand nombre d'acteurs éprouvent encore des difficultés à se conformer à cette nouvelle réglementation.



I.3 Problématique

En Afrique centrale et au Cameroun en particulier, la culture du cacao joue un rôle important dans l'économie. Elle occupe plus de 60% des surfaces cultivées (Sonwa et *al.*, 2000) et à date le cacao est le premier produit d'exportation du Cameroun, représentant environ 44,8% des recettes globales du pays (Institut National de la Statistique, 2025). Afin de réduire la déforestation et la dégradation des forêts, l'Union Européenne a établi de nouvelles mesures législatives (RDUE) dont le Cameroun a ratifié les accords.

Cette nouvelle réglementation a entraîné des changements importants dans plusieurs filières notamment celle du cacao, créant ainsi un nouveau paradigme au sein de celle-ci à savoir « la production d'un cacao durable sans déforestation ». Pour ce faire, des institutions de coopération internationale des pays européens, comme par exemple la Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) se mobilisent pour accompagner les pays partenaires dans leur effort de promotion d'une agriculture durable et sans déforestation. Au Cameroun, l'appui de la GIZ porte en particulier sur l'amélioration de la production, à travers la formation des producteurs aux bonnes pratiques, à l'adaptation aux changements climatiques et la protection des ressources naturelles. Dans cette perspective, la GIZ a mis en place un « Référentiel de compétences agroforestier » dont l'objectif est de mettre en avant les compétences nécessaires à développer par les producteurs pour la production d'un cacao sans déforestation.

Par ailleurs, la filière cacaoyère du Cameroun fait face à de nombreuses difficultés liées à son fonctionnement sur les plans interne et externe. Sur le plan interne, ces difficultés sont visibles sur les volets production et commercialisation. Ainsi, s'agissant de la production, les plantations du verger sont pour la grande majorité vieillissante et en phase de déclin entraînant ainsi des extensions des plantations. Outre cela, le développement des maladies et l'invasion des ravageurs sont responsables de 80% des pertes de production entraînant ainsi la baisse de revenus des producteurs (Jagoret et *al.*, 2008). Cette situation résulte de la méconnaissance des techniques de production agroécologique moderne adaptées au verger camerounais (agroforesterie, régénération cacaoyère, réhabilitation cacaoyère,) et l'utilisation anarchique des pesticides.

Pour pallier aux nombreuses difficultés sus-évoquées, le Programme d'Aménagement et de Développement Intégré de la Boucle Minière du Dja et de la zone frontalière adjacente



(PADI-Dja) a été créé avec pour objectif principal d'améliorer les conditions de vie des populations de sa zone d'action et de promouvoir des échanges transfrontaliers à travers l'aménagement et la construction des infrastructures socio-économiques de développement et d'appui institutionnel. C'est dans ce cadre que sa composante opérationnelle « Développement Rural et Communautaire » exécute le projet de mise en œuvre d'une économie rurale adossée à la cacaoculture dont l'objectif est l'amélioration des conditions socio-économiques des producteurs de cacao, la production durable du cacao et la préservation de l'écosystème fragile de la réserve du Dja.

Dans la localité de Messok, la production du cacao se fait principalement avec un système de production traditionnel, marqué par l'utilisation inadéquate des pesticides et d'investissement en main œuvre et faisant face à de nombreuses contraintes biotiques et abiotiques. Outre cela, s'ajoutent non seulement le faible appui technique des services de vulgarisation et de conseil agricole mais aussi le manque de structures de formation agricole et rurale dans la zone.

Au vu de ces conditions, il est judicieux de procéder à un état des lieux des compétences réelles des producteurs de cacao de Messok et les croiser au référentiel de compétences agroforestier, pour faire ressortir les écarts de compétences (besoins en formation), dans le but de permettre au PADI-Dja d'orienter ses actions de formation liées au projet d'une économie rurale adossée à la cacaoculture à Messok. Il est également intéressant de mener une réflexion sur les besoins en formation des autres acteurs de la filière en lien avec les producteurs (organisations, coxers, acheteurs agréés); aucun référentiel de compétences n'étant spécifiquement disponible pour ces acteurs, l'étude s'attachera à identifier leurs besoins de formation à partir d'une analyse croisant les enquêtes auprès de ces acteurs et les analyses de personne ressource.

Dans ce contexte, la présente étude pourra servir aux acteurs de la filière et au PADI-Dja dans le cadre de la mise en œuvre de son projet dénommé « Projet de mise en œuvre d'une économie rurale adossée à la cacaoculture » De plus, cette étude contribue à nourrir la connaissance relative à la production du cacao durable et le fonctionnement de la filière dans la localité de Messok. Elle alimente la littérature disponible sur la filière.



Pour ce faire, la question centrale de l'étude est la suivante « **Quels sont les besoins en formation des acteurs de la filière pour la production durable du cacao à Messok au regard de la mise en application du RDUE ?** ».

Pour mettre en lumière la question centrale, il est judicieux de se poser le questionnement suivant :

- Quels sont les différents acteurs de la filière cacao à Messok ?
- Quelle est l'offre sur la production durable du cacao accessible à Messok ?
- Quels sont les besoins en formation des acteurs de la filière cacao à Messok pour la production durable du cacao à Messok au regard de la mise en application du RDUE ?

I.4. Les objectifs de la recherche

I.4.1 Objectif général

L'objectif général de notre recherche est d'identifier les acteurs de la filière cacao, d'analyser leurs besoins en formation pour la production d'un cacao durable à Messok et de formuler des recommandations aux acteurs de cette chaîne de valeur en vue de répondre aux nouvelles exigences du marché et du cadre institutionnel (RDUE).

I.4.2. Objectifs spécifiques

De manière spécifique il s'agira de :

- Identifier et caractériser les différents acteurs de la filière cacao de Messok ;
- Identifier l'offre en formation agricole et rurale disponible à Messok et en particulier l'offre de formation agricole sur la production durable du cacao
- Identifier les compétences actuelles des producteurs sur la production durable du cacao et la connaissance des exigences du RDUE ;
- Identifier les besoins en formation des producteurs sur la production durable du cacao et leur connaissance du RDUE.



CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE ET REVUE BIBLIOGRAPHIQUE

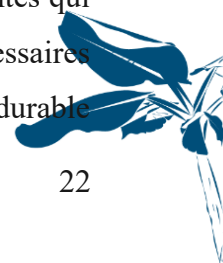
II.1 Définition des concepts

Pour mieux appréhender notre étude il est nécessaire de définir les concepts clés suivants :

Chaîne de valeur : la notion de « chaîne de valeur » a été décrite par Michael Porter. Il la définit comme un enchaînement d'activités transformant des « inputs » en « outputs » achetés, au final, par des consommateurs. Ces activités sont par ailleurs interconnectées. Une chaîne de valeur contient selon Porter deux types d'activités qui créent de la valeur : les activités principales (ou fonctions opérationnelles) et les activités de soutien (ou fonctions support). Les premières concourent à la création et à la vente du produit tandis que les secondes viennent en appui. Cette notion servira dans l'analyse des acteurs de la chaîne de valeur ou de la filière cacao.

Agroforesterie : l'interaction de l'agriculture et des arbres, y compris l'utilisation agricole des arbres. Cela comprend les arbres sur les fermes et dans les paysages agricoles, l'agriculture dans les forêts et le long des lisières forestières et les cultures arboricoles notamment le cacao, le café, etc. Les interactions entre les arbres et d'autres composantes de l'agriculture peuvent être importantes à différentes échelles : dans les champs (où les arbres et les cultures sont cultivés ensemble), dans les fermes (où les arbres peuvent fournir du fourrage pour le bétail, le carburant, de la nourriture, un abri ou des revenus provenant des produits comme le bois) et dans les paysages (où les utilisations agricoles et forestières se combinent pour déterminer la fourniture des services rendus par les écosystèmes). De manière générale, l'agroforesterie est pratiquée dans le but de développer une forme plus durable d'utilisation des terres qui peut améliorer la productivité agricole et le bien-être de la communauté rurale (Leakey, 1996). Nous mobiliserons cette notion tout d'abord comme potentiel facteur discriminant permettant d'établir la typologie des producteurs puis comme domaine de compétence dans le référentiel agroforestier afin de répondre à notre deuxième objectif spécifique sur le besoin en formation des producteurs.

Chaîne de valeur agricole durable : est constituée de toutes les parties prenantes qui participent aux activités coordonnées de production et d'ajout de valeur qui sont nécessaires pour produire des denrées alimentaires selon la FAO. La chaîne de valeur alimentaire durable





est une chaîne de valeur qui est rentable d'un bout à l'autre (durabilité économique) ; a des larges effets positifs pour la société (durabilité sociale) ; a un impact positif ou neutre sur l'environnement naturel (durabilité environnementale). Cette notion sera utilisée lorsque nous aborderons l'objectif spécifique 2 sur les aspects concernant la production durable de cacao.

Selon la FAO (2018), **un système de production durable** est un modèle permettant de répondre à l'objectif ultime du développement durable qui consiste à répondre aux besoins actuels sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs, tout en étant rentable, en préservant la santé de l'environnement et en garantissant l'équité sociale et économique. Elle repose sur trois piliers à savoir : la viabilité économique (permettant d'assurer une gestion efficace des ressources financières, des revenus justes et stables des agriculteurs et la viabilité économique à long terme des activités agricoles) ; l'équité sociale qui promeut des conditions de travail équitables pour les agriculteurs et favoriser l'accès à une alimentation saine pour les communautés locales ; et la protection de l'environnement qui permet de minimiser l'impact environnemental de l'agriculture et protéger la biodiversité. Cette notion nous permettra de décrire les différents systèmes pratiqués par les producteurs servant ainsi à répondre à notre premier objectif.

Formation agricole : c'est la formation professionnelle concernant les activités de production, transformation, distribution des produits agricoles et alimentaires et de services de l'agriculture. Elle peut être initiale (apprentis, élèves et étudiants) ou continue (exploitants et exploitantes agricoles, jeunes en cours d'installation, salariés agricoles ou des organisations professionnelles agricoles).

Formation rurale : Elle concerne toutes les activités de formation en zones rurales. Elle peut relever de l'éducation technique (agricole ou non), de formation professionnelle initiale ou continue. Ce terme nous permettra d'atteindre l'objectif spécifique 2 sur le besoin en formation des producteurs.

Pratiques de production de cacao durable (sur le plan agronomique) : peut se définir par un ensemble de capacités à créer des plantations sans défricher la forêt tropicale, replanter une cacaoyère, réduire la dépendance aux intrants chimiques, diversifier les revenus pour réduire les risques du planteur, équilibrer les revenus entre tous les acteurs de la filière et réduire le travail des enfants.



Selon la FAO (2017), l'**exploitation agricole** est considérée comme étant une unité de production agricole gérée par un ou plusieurs exploitants agricoles, incluant toutes les terres et animaux mobilisés pour la production. Ainsi faite, cette définition prend en compte une grande diversité de modèles de gestion allant des exploitations familiales aux sociétés coopératives. Ces définitions sont importantes pour cerner les contextes dans lesquels la formation en durabilité peut être adaptée.

Une **compétence** selon Perrenoud (1997) est la faculté que dispose un individu à mobiliser des ressources cognitives (savoirs, informations, capacité, etc.) pour lui permettre de faire face avec efficacité et pertinence à une famille de situations ou encore une compétence peut se définir comme un ensemble intégré de ressources (connaissances, habiletés et attitudes), permettant d'exercer une fonction, une activité ou une tâche complexe dans une situation donnée à un degré de performance correspondant aux exigences minimales du marché du travail. Transposée sur le plan agricole, la compétence peut être la capacité d'un producteur à pouvoir mobiliser le savoir et le savoir-faire lui permettant d'exécuter une tâche précise. Cette notion sera utilisée pour répondre au besoin en formation des producteurs. Le **référentiel de compétence** décrit les compétences requises pour exercer le métier au seuil d'entrée du marché du travail.

II.2 Cadre théorique

II.2.1 L'approche filière

A l'origine, cette méthode prend en compte les acteurs impliqués dans la production et la commercialisation des produits agroalimentaires. Bien qu'elle permette une analyse technique et économique des circuits commerciaux (Duteurtre et *al.*, 2000), ce qui n'est pas l'objet de cette étude, nous nous appuyerons partiellement sur ce cadre pour mettre en évidence les différents acteurs de la filière cacao à Messok. Le tableau suivant présente la méthode globale de cette approche.



Tableau 1: Méthode d'analyse des filières

PHASES	OBJECTIFS	METHODE DE COLLECTE DE L'INFORMATION
Délimitation de la filière	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Identification du produit agricole considéré ➤ Identification des acteurs et des fonctions 	Bibliographie (entretiens ouverts)
Typologie des acteurs	Analyse des positions, stratégies et contraintes des acteurs	Enquêtes systématiques auprès d'un échantillon d'acteurs
Analyse de l'organisation	Compréhension des relations entre acteurs et règles qui régissent ces relations	Entretiens ouverts auprès des personnes ressources Histoires de vies
Analyse économique	<ul style="list-style-type: none"> ➤ Analyse de la performance économique des systèmes de commercialisation ➤ Analyse des revenus et des marges ➤ Répartition de la valeur ajoutée et l'accumulation de capital 	Relevé des prix sur les marchés Etude des comptabilités des acteurs

Source : adaptation de Duteurtre et *al.*, (2000 :15).

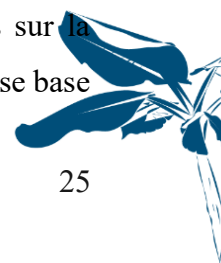
II.2.2 L'approche de Montigaud

Cette approche développée en 1991 par Montigaud préconise d'étudier les filières sous trois angles différents :

- i) L'étude de structures, qui se focalise sur la composition de la chaîne de production, les acteurs impliqués ainsi que les différentes relations qui les lient ;
- ii) Le comportement stratégique des entreprises permettant d'analyser leurs actions au sein d'une filière ;
- iii) et l'étude des relations qui examine les liens et les interactions pouvant exister entre les différents groupes ou acteurs qui composent la filière.

II.2.3 Modèle KSA (Knowledge, Skills and Attitudes)

Dans le but de mettre en évidence les besoins en formation des producteurs sur la production d'un cacao durable et la connaissance sur les exigences du RDHUE, l'étude se base



sur l'approche intégrée de l'analyse des besoins en formation suivant le modèle KSA (Knowledge, Skills and Attitudes) développé en 2012 par Watkins, Meiers et Visser.

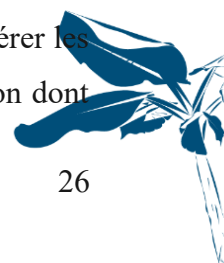
Cette approche prend en compte trois composantes, cependant nous focaliserons sur les deux premières composantes qui sont les plus pertinentes à savoir la connaissance et la compétence. La composante attitude n'a pas été prise en considération parce que l'étude ne s'est pas étendue sur le renforcement des capacités ou l'adoption des pratiques des acteurs de la filière, mais elle s'est limitée à l'identification des besoins en formation

S'agissant de la composante connaissance, elle se focalise sur l'information théorique ou alors factuelle que des producteurs doivent maîtriser pour assurer la production. L'analyse des connaissances ici vise à identifier les lacunes spécifiques dans le savoir des producteurs. Quant à la composante compétence, elle évalue la capacité pratique relative à l'exécution des tâches spécifiques, englobant aussi les capacités techniques.

II.2.4 Construction du besoin en formation par la demande

La mobilisation de l'approche par la demande sociale dans le cadre de la construction du besoin en formation vise à placer les problèmes, les attentes (producteurs, groupes et territoires) au centre de l'analyse. Elle ne se limite pas à une approche descendante centrée uniquement sur les compétences techniques manquantes. Cette approche permet de définir une formation pertinente, durable, équitable et efficiente tout en répondant aux problèmes réels formulés par les bénéficiaires et les parties prenantes. L'approche par la demande repose sur trois (03) principes qui sont : la pertinence sociale (qui cherche à résoudre des problèmes vécus par les bénéficiaires plutôt que des problèmes théoriques), le partenariat (favorise la participation de l'ensemble des acteurs pour éviter ou limiter les disparités et la durabilité (renforce les capacités d'initiative). Les besoins en formation se forment sur la base d'un processus de construction qui nécessite du temps et une méthodologie spécifique. Sur le plan méthodologique, la construction sociale de la demande s'effectue par étapes :

- Changer de posture : Il est essentiel de connaître et de reconnaître les savoirs et savoir-faire des agriculteurs et agricultrices ;
- Réaliser un diagnostic systémique : Cela implique d'identifier et de caractériser les pratiques des agriculteurs et agricultrices, de recueillir et d'analyser leurs préoccupations, et de comprendre leurs cadres d'analyse. Il faut également repérer les projets en cours, identifier les réseaux d'échanges existants et analyser la façon dont



les agriculteurs et agricultrices perçoivent les services de formation. À ce stade, il est important d'évaluer la dimension économique de la demande en formation, en examinant les coûts et les capacités contributives. Enfin, il convient de reformuler les préoccupations en problèmes traitables.

- Construction des problèmes : consiste à collaborer avec les agriculteurs et agricultrices pour trouver des solutions à leurs problèmes, puis à élaborer une offre de formation durable.

II.2.5 Construction de la demande en formation par les besoins

La construction de la demande de formation par les besoins consiste à mesurer l'écart entre les compétences requises pour un poste ou un métier et les compétences actuelles. De manière générale cela peut découler d'un changement d'outil ou de processus, d'un manque de performance identifié, d'une évolution du poste ou du métier. Elle consiste à analyser les besoins réels des producteurs pour construire une demande active et structurée. Plusieurs étapes clés sont ainsi mobilisées pour sa mise en œuvre, il s'agit notamment de :

- l'identification et le recueil des besoins : elle consiste à définir de manière précise le besoin en utilisant des guides d'entretien, focus groupes et des questionnaires ;
- l'analyse et la transformation des besoins en demande ;
- la priorisation des demandes, sur le plan pratique l'approche « Bottom-up » est mobilisée afin de permettre aux producteurs d'identifier les besoins et les valider pour s'intégrer à un plan de formation. Cette approche sera mobilisée pour répondre au troisième objectif spécifique de l'étude.

Le choix d'entrée par le besoin en formation pour cette étude se justifie par plusieurs raisons. Tout d'abord, le changement de paradigme ou l'évolution de la filière cacao avec l'entrée en vigueur du RDUE qui exige la connaissance et la maîtrise des nouvelles compétences (techniques de production durable et d'adaptations), amène à questionner les compétences des acteurs face aux exigences du marché. En outre bien qu'un référentiel de compétences relatif à la production durable du cacao ne soit pas clairement établi, néanmoins il existe un référentiel de compétence agroforestier qui met en évidence les domaines de compétences et les compétences permettant aux producteurs de répondre efficacement aux exigences du RDUE. L'existence de « compétences potentielles » nécessaires pour la



production durable étant plus ou moins établies, la construction du besoin en formation par le besoin s'avère plus adaptée pour cette étude.

II.3 Revue de littérature

Le Règlement 2023/115 contre la Déforestation de l'Union Européenne (RDUE) a pour origine la déforestation et de la dégradation des forêts dues à l'expansion des terres agricoles, cette réglementation vise à interdire la mise sur le marché et l'exportation hors de l'Union Européenne (UE) de certaines matières et de certains produits associés à la déforestation et à la dégradation des forêts dès le 30 Décembre 2025. Le RDUE s'applique à plusieurs spéculations parmi lesquels le cacao et le café. Pour respecter ces nouvelles réglementations, la filière cacao a mis en place des programmes et mécanismes des pays producteurs permettant d'assurer la traçabilité et la certification du cacao d'une part et d'autre part la surveillance de la dégradation des forêts et de la déforestation.

II.3.1 Les exigences du RDUE

➤ « Zéro déforestation »

Cette exigence consiste à interdire la production du cacao nécessitant la déforestation d'une forêt. L'objectif étant de protéger les forêts et la biodiversité. Pour cela, l'approche mobilisée est la traçabilité des parcelles. Elle consiste à collecter les données à l'instar des coordonnées géographiques dans les plantations des producteurs afin de justifier que ces plantations n'ont pas été créées après 2020 qui est la première date de mise en vigueur du RDUE et que le site de production n'est pas à l'origine d'une déforestation. Le processus de traçabilité s'applique ainsi à différentes échelles de la chaîne de valeur allant de la production à la commercialisation.

➤ La légalité

Elle consiste au respect de la réglementation en vigueur en ce qui concerne la production du cacao. Elle fait allusion notamment au respect des aspects liés à la préservation et à la protection de l'environnement et aux questions sociales telles que le travail des enfants dans les plantations, la gestion du foncier, etc. dont le but est d'assurer d'une certaine manière la durabilité.



➤ Déclaration de diligence raisonnée

Cette déclaration repose également sur la traçabilité. Elle s'adresse aux entreprises qui doivent justifier la provenance des produits et que ces derniers respectent les deux premières exigences susmentionnées et la durabilité. Pour ce faire les opérateurs sont tenus de prouver ou démontrer la corrélation entre les fèves de cacao provenant des plantations géolocalisées et les fèves de cacao mises sur le marché.

II.3.2 Agroforesterie et production cacaoyère

L'une des caractéristiques du verger cacaoyer Cameroun est d'être cultivé dans un système d'agroforesterie. Un système agroforestier (SAF) est une combinaison entre des cultures agricoles en l'occurrence des cultures pérennes et les arbustes ou les arbres sur un même espace (Nair, 2007). Il permet tout d'abord de produire de manière durable les produits agricoles (cacao) permettant de satisfaire aux besoins des producteurs, puis assurer la production conséquente des arbres économiques et enfin assurer la protection de l'environnement. Sur le plan de la production cacaoyère, l'agroforesterie présente un nombre important d'avantages. Il s'agit entre autres de :

➤ Contrôle biologique

Une bonne combinaison (cacaoyer et autres arbres) permet de contrôler les nuisibles et prédateurs du cacaoyer de manière biologique. Ce contrôle permet de réduire de manière considérable les quantités de pesticides chimiques potentiellement utilisables dans le cas d'une monoculture sur une plantation de même superficie. La conséquence directe étant la réduction des budgets alloués à l'entretien phytosanitaire. (Jagoret *et al.*, 2020).

➤ Le rendement

Il existe une corrélation entre le respect des densités dans un système agroforestier et le rendement. Jagoret *et al.* (2020), montrent que les rendements moyens varient de 740 à 1000 Kg/ha de cacao marchand. Cependant, le non-respect des densités de peuplement pourrait conduire à une compétition entre les cacaoyers et les arbres, liée à l'utilisation des minéraux, de l'eau et de la lumière.



➤ **Augmentation de la durée de vie des cacaoyers**

La durée moyenne de vie d'une plantation cacaoyère est de trente (30) ans, alors que lorsqu'il s'agit d'une plantation cacaoyère agroforestière, la durée de vie augmente de 15 ans soit quarante-cinq (45) ans. L'agroforesterie permet de soutenir les producteurs sur le plan économique en maintenant les revenus de ces derniers à un niveau acceptable tout en assurant la maintenance du microclimat et la fertilité (Jagoret, *et al.*, 2014). Pendant le cycle de vie du cacaoyer agroforestier, il existe un micro environnement propice permettant de lutter contre l'érosion et assurer le processus de dégradation de la litière en éléments nutritifs assimilables par les cacaoyers et les arbres associés.

II.3.3 Référentiel de compétences

Communément appelé référentiel de métiers-compétences, le référentiel de compétences est un document qui énumère des savoirs-faire et des savoirs tout en mettant ensemble des compétences générales et particulières, traduites en comportements observables en situation de travail typique (OIF, guide N°2, 2009). La mise en place d'un tel référentiel découle de la mutualisation des compétences des experts du métier, des acteurs de terrain, des méthodologues. Ainsi, un référentiel peut constituer le support d'évaluation des acteurs d'un métier sur la base des compétences définies (OIF, 2009).

II.3.4 Référentiel de compétences agroforestier

Dans le but d'identifier les besoins en formation des producteurs de Messok, dans le but de faciliter l'accompagnement des producteurs de cacao à la production d'un cacao durable, rendre leurs exploitations et productions conformes au RDUE d'une part et permettre le développement des compétences de protection des forêts d'autre part. Nous avons mobilisé le référentiel de compétences agroforestier dans lequel est consigné un ensemble de compétences nécessaires et indispensables aux producteurs de cacao. Ce référentiel est disponible dans le manuel du formateur portant sur la gestion des systèmes agroforestiers à base de cacao développé par la GIZ en 2025 et soutenu par le programme cacao durable de l'UE et Sustainable Agriculture for Forest Ecosystems.

L'analyse détaillée du contenu du référentiel de compétences agroforestier sera exposée en point IV. Résultats / Besoins en formation.



II.3.5 Etude de faisabilité de Locagri

En collaboration avec le Réseau International de la Formation Agricole et Rural (RIFAR), le bureau d'étude Locagri a réalisé une étude de faisabilité d'un dispositif de formation agricole et rurale « cacao agroforestier, biologique & zéro déforestation » en Côte d'Ivoire dans le cadre du programme-Equité. L'objectif étant d'assurer la diffusion des innovations agro écologiques dans la filière cacao, leur adoption à grande échelle, tout en favorisant la pérennisation du système permettant le renforcement des capacités des techniciens. Dans sa partie ingénierie de la formation, cette étude diagnostic tout comme la présente étude mettent en avant les techniques de production durable du cacao et la gestion d'une exploitation orientée sur la durabilité.

II.3.6 Approches en matière de diagnostic et de la construction de la demande des besoins de formation des producteurs au Cameroun

Au Cameroun, l'appui des centres de formation relatifs au développement de la formation continue auprès des producteurs relève du ressort du Programme AFOP. Cet appui repose sur des principes directeurs, une démarche méthodologique et des cibles qui ont évolué avec le temps. La démarche méthodologique adoptée par AFOP repose sur quatre principales entrées à savoir : l'entrée par le territoire avec comme outil le diagnostic agraire ; l'entrée filière/bassin de production ; l'entrée par la demande d'un programme de développement rural ou une agro-industrie et l'entrée par les projets ou idées des producteurs.

➤ Entrée territoire avec l'outil diagnostic agraire

Cet outil est utilisé au Cameroun dans le but de faire un état des lieux de l'agriculture à l'échelle locale en se basant sur son fonctionnement, son évolution tout en mettant en évidence les préoccupations des producteurs. La compréhension de cette agriculture du point de vue local permet ainsi de co-construire avec les producteurs leur demande de formation. Les niveaux : national, village ou région, exploitation (avec un système d'activités intégrant toutes les autres ressources), des parcelles et des troupeaux correspondant au système de production, composé des systèmes de cultures et système d'élevage peuvent être requis pour l'entrée territoire.



➤ **Construction de la demande de formation en réponse à la demande des producteurs des bassins de production**

Cette approche est pratiquée au Cameroun dans trois types de bassins mis en exergue par le Programme AFOP. Il s'agit des bassins filières (cacao, café, etc.), les bassins de pêche et les bassins créés par les jeunes formés et installés. La construction de la demande de formation repose ici sur plusieurs étapes qui sont : l'établissement d'une situation de référence des bassins, la hiérarchisation des contraintes et des analyses, l'évaluation des solutions endogènes en cours, l'établissement d'un bilan de compétences des producteurs, la construction avec les bénéficiaires de leur demande de formation en terme de modules de formation et la construction de l'offre de formation en terme de séances de formation, thèmes, modules pédagogiques et calendrier. Plusieurs outils peuvent être mobilisés dans le processus, il s'agit notamment des grilles d'entretien, des grilles d'analyse, des guides d'élaboration des situations de référence, des guides d'établissement du bilan de compétences et la taxonomie de Bloom.

➤ **Construction de la demande de formation des gros producteurs à la demande des Entreprises.**

Ce type de construction découle de la sollicitation des entreprises qui veulent faire connaître le besoin en formation des producteurs attachés à leur filière et les faire former. Le processus ici repose sur : la caractérisation des producteurs, l'identification des préoccupations des producteurs, la transformation des préoccupations traitables par la formation, l'analyse des problèmes en termes de causes et des effets générés, l'établissement du bilan de compétences des concernés, la co-construction de la demande de formation des producteurs dans le but de combler l'écart en terme de modules de formation et la construction de l'offre de formation en termes de séances de formation, thèmes, modalités pédagogiques et calendrier.

➤ **Construction de la demande de formation des producteurs porteurs d'idées de projets**

L'approche Haute Intensité de Main d'œuvre (HIMO) consiste à regrouper un ensemble d'individus exerçant une même activité dans le but de construire une demande en formation afin d'améliorer leurs compétences et le renforcement de l'employabilité. C'est l'approche développée dans la construction de la demande de formation des producteurs porteurs de projet. Cette approche a été mise en place dans un contexte particulier de reconversion des blessés de guerre dans l'agropastoral.



CHAPITRE III : METHODOLOGIE

Dans ce chapitre, nous présenterons la méthodologie utilisée pour conduire cette étude. Il s'agit de présenter les grilles d'analyse construite pour l'étude, puis de justifier le choix de la zone d'étude, de présenter cette zone et enfin de présenter le mode de collecte et d'analyse des données (l'échantillon d'enquête, le type de données collectées) et les limites de l'étude.

III.1 Grilles d'analyse de l'étude

Dans le but d'apporter des éléments de réponses à la problématique, nous avons proposé deux (02) grilles d'analyse dont une grille d'analyse basée sur les acteurs de la filière cacao de Messok et l'environnement qui prévaut tout autour de cette filière et une seconde grille faisant ressortir les besoins en formation des acteurs.

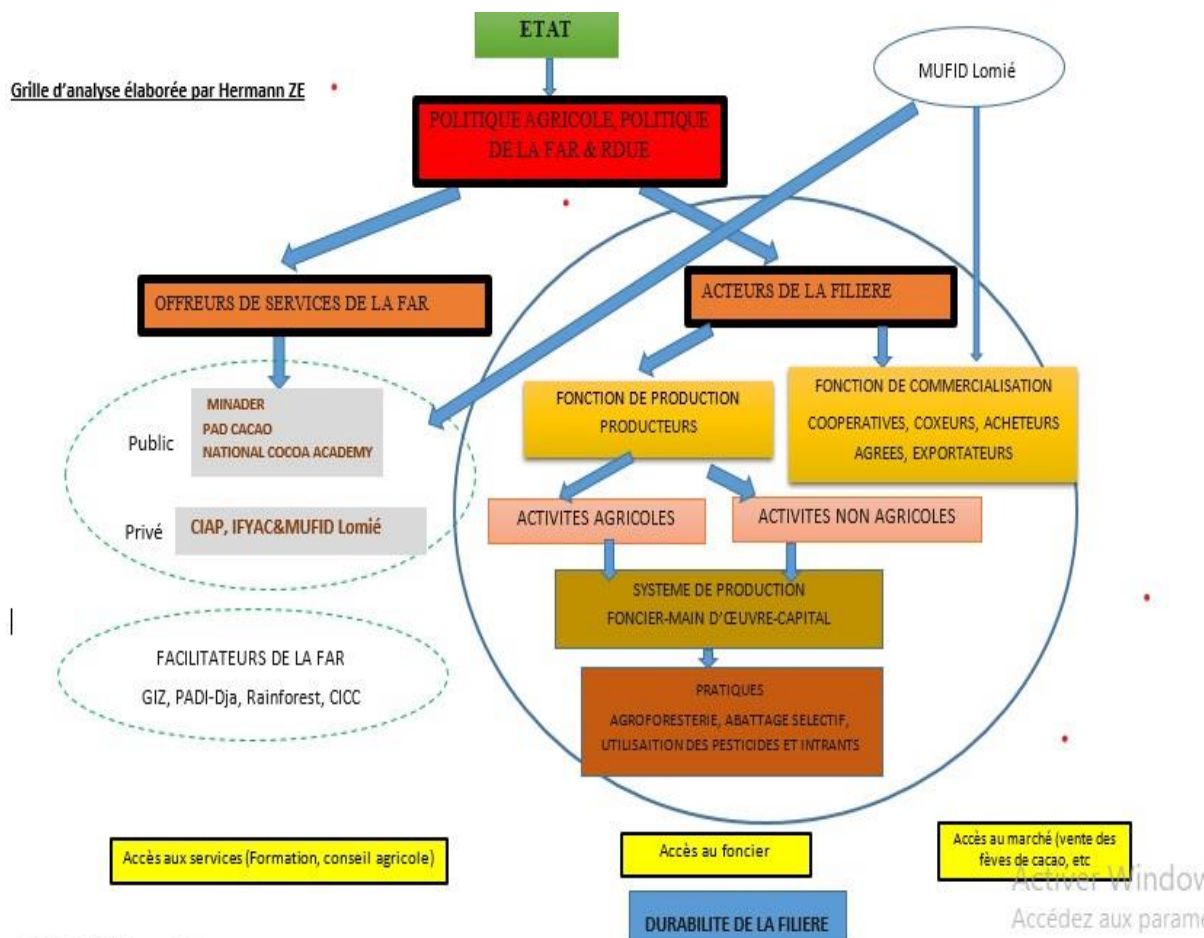


Figure 1 : Grille d'analyse des acteurs de la filière cacao de Messok



La mobilisation de l'approche systémique a servi tout d'abord à caractériser les acteurs, dans le but de comprendre leur fonctionnement, leurs pratiques et leurs systèmes d'activités, puis de mettre en évidence le niveau de compréhension des acteurs concernant le RDUE et son impact au sein des différentes fonctions de la filière et enfin faire ressortir les interactions existantes entre les acteurs de la filière cacao en ce qui concerne les fonctions de production et de commercialisation.

L'objectif principal de cette grille d'analyse est de nous permettre d'apporter des éléments de réponse à notre problématique. Elle est basée sur les acteurs de la filière cacao de Messok et l'environnement qui prévaut tout autour de la filière cacao. Elle a été conçue sur la base des échanges avec les personnes ressources, acteurs institutionnels impliqués dans les services d'appui et d'accompagnement, de la revue documentaire et des entretiens semis directifs avec les acteurs de la filière cacao de Messok. L'objectif étant de mettre en évidence toutes les parties prenantes de la filière, leurs fonctionnements, leurs interactions relatives aux fonctions de production et de commercialisation et la durabilité de la filière. Il ressort de cette grille que, l'Etat à travers à ses organisations publiques assure la gouvernance de la filière cacao en définissant les politiques agricoles, les politiques de la FAR et en veillent au respect des exigences du marché auxquelles s'ajoutent celles du RDUE. Ils existent plusieurs acteurs au sein de la filière, il s'agit tout d'abord des producteurs qui assurent la fonction de production puis les coxieurs (acheteurs de cacao sans autorisation préalable de l'Etat), acheteurs agréés, et exportateurs qui assurent la fonction de commercialisation.

Autour des acteurs de la filière se trouve les offreurs de services de la FAR publiques, privés et des facilitateurs dont le rôle est d'accompagner les politiques définies par l'Etat, accompagner la durabilité de la filière et appuyer les acteurs de la filière à se conformer au RDUE. En outre, cette durabilité se caractérise aussi par l'accès au foncier et au marché.



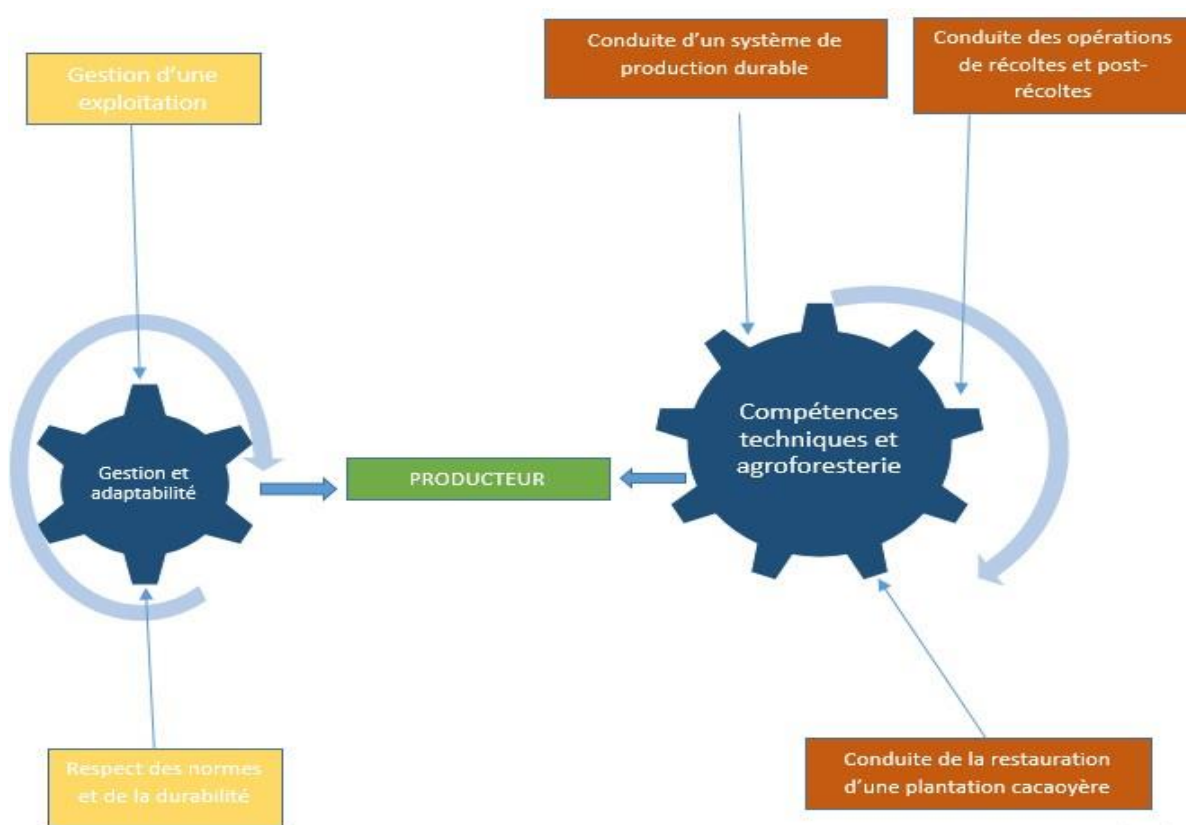


Figure 2 : Grille d'analyse des compétences pour la production durable du cacao

La conception de cette grille a pour objectif d'identifier le besoin en formation des producteurs. Elle repose sur l'analyse des échanges avec les facilitateurs de la FAR, les entretiens avec les différents types de producteurs de la revue documentaire (référentiel agroforestier relatif à la production durable du cacao, élaboré par la Deutsche Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit (GIZ) en collaboration avec le programme Cacao durable et Sustainable Agriculture for Forest Ecosystems (SAFE)). Cette analyse a abouti à une synthèse d'informations variées. L'observation de cette grille d'analyse met en exergue deux principales catégories de compétences, il s'agit notamment des compétences techniques & Agroforesterie et des compétences en gestion & adaptabilité.

Les compétences techniques & Agroforesterie sont des compétences directement liées aux systèmes de production durable du cacao en lien avec l'agroforesterie, la conduite des opérations post-récoltes, la conduite de restauration d'une plantation cacaoyère. Dans la production durable, les compétences techniques à elles seules ne peuvent assurer de manière efficace la durabilité compte tenu des exigences actuelles et du RDUE. Ainsi les compétences en gestion & adaptabilité ont été mises en exergue. Elles font allusion d'une part à la gestion d'une exploitation cacaoyère et d'autre part au respect des normes et de la durabilité.



L'évaluation des compétences réelles a été faite par triangulation des informations recueillies lors des entretiens semi-directifs après transcription de celles-ci auprès des producteurs et des coopératives ; de l'observation et l'évaluation des pratiques en champs qui ont consisté à la visite de certaines plantations cacaoyères de différents âges physiologiques pour observer l'état réel de celles-ci puis de demander aux producteurs de réaliser certaines tâches spécifiques afin d'évaluer le savoir-faire (compétences techniques). Enfin, nous avons évalué les compétences liées à l'adaptabilité et au management en se basant sur la capacité d'adaptation face aux changements climatiques et leur connaissance du RDUE et l'accès au marché.

Le croisement entre les compétences du référentiel de compétence agroforestier pour la production durable du cacao et les compétences réelles des producteurs a permis de mettre en évidence les différents écarts entre les compétences attendues et les compétences actuelles des producteurs, permettant ainsi de formuler des recommandations de formation.

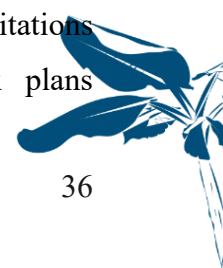
S'agissant de la pratique de l'agroforesterie, il est question de faire un sondage au sein des producteurs de notre échantillon afin de déterminer ceux qui pratiquent la monoculture, l'agroforesterie ou l'association des cultures et les raisons de choix de chacune des pratiques. De manière pratique, il s'agissait de déterminer le niveau de maîtrise relatif au choix des espèces à associer au cacaoyer, la densité de semis des espèces et les effets et impacts sur le verger.

III. 2. Justification du choix et description de la zone de l'étude

III.2.1 Justification du choix de la zone d'étude

Messok est le deuxième bassin de production de cacao de la région de l'Est Cameroun derrière Yokadouma. Une étude diagnostic en vue de la mise en place d'une maison du paysan a révélé que cette localité dispose d'un grand potentiel en matière de cacao malgré des difficultés rencontrées par les producteurs. A ces difficultés s'ajoute l'entrée en vigueur du RDUE, règlement qui est n'est que partiellement connu par les producteurs.

Outre cela, la localité de Messok se situe au cœur de la réserve du Dja. C'est une zone à écologie sensible et fragile qui regorge de matières premières dont l'exploitation est imminente. Il s'agit de la mise en exploitation du gisement de fer de Mbalam, dans toutes ses composantes, ainsi que le développement d'autres projets miniers. Ces exploitations entraineront de manière inéluctable d'une part, d'importants changements aux plans



économique, social et culturel, avec l'accroissement de la population qui s'en suivra et, d'autre part, d'importants bouleversements de l'écosystème de la zone d'exploitation. La commune de Messok fait partie de la zone d'action du PADI-Dja, qui œuvre pour la mise en place d'un modèle de développement en harmonie avec l'écosystème fragile de cette zone. A cet effet, le PADI-Dja prévoit d'accompagner les producteurs de cette localité par l'entremise de son « projet de mise en œuvre d'une économie rurale adossée à la cacaoculture ».

III.2.2 Localisation géographique de la Commune de Messok

La Commune de Messok a été créée en 1995 et compte en son sein 20 villages (chefferies de 3^e degré) abritant 17 villages BAKA et 3 villages halogènes. Elle se trouve à 435 Km de Yaoundé et à 180Km d'Abong-Mbang, chef-lieu du Département du Haut-Nyong. Elle couvre une superficie de 7800 Km² pour une population estimée à environ 14 826 habitants.

Elle se trouve dans le vaste massif forestier du bassin du Congo, deuxième poumon de l'humanité après l'Amazonie. Messok est limité :

- ✓ au Nord par l'Arrondissement de Lomié ;
- ✓ au Sud par l'Arrondissement de Ngoyla ;
- ✓ à l'Est par l'Arrondissement de Yokadouma ;
- ✓ à l'Ouest par les Arrondissements de Lomié et de Ngoyla.



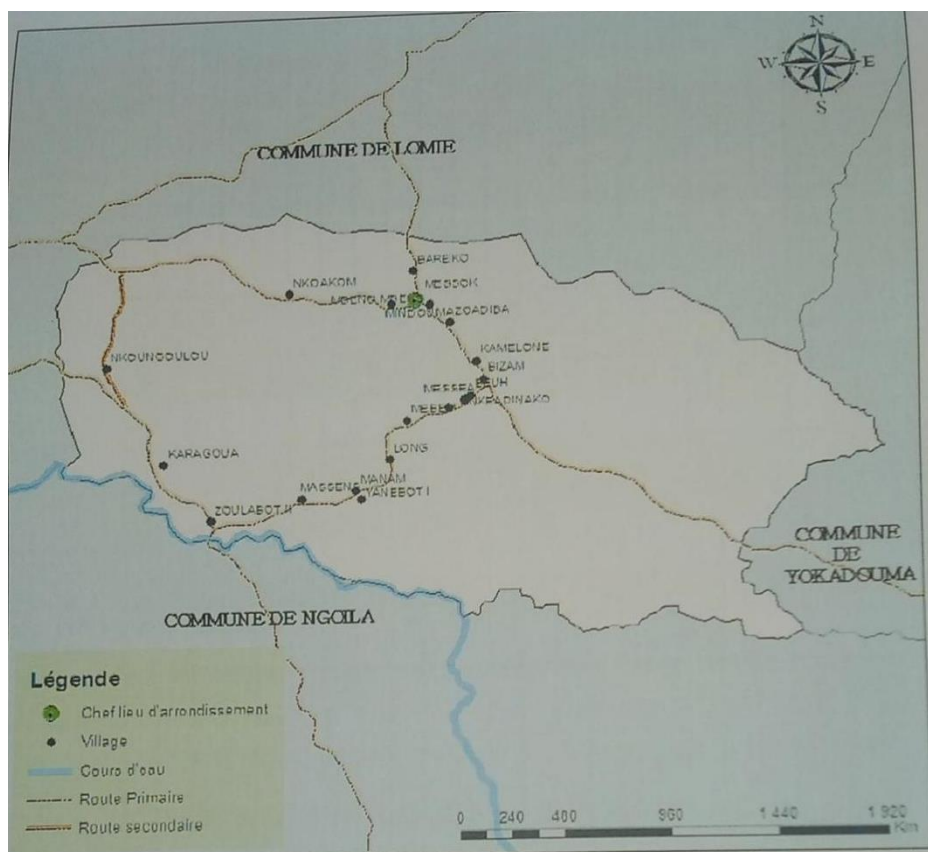


Figure 3 : Carte de Messok

III.2.3 Milieu physique

III.2.3.1 Végétation et flore

La végétation de Messok est caractérisée par des forêts denses et des forêts marécageuses à raphia. Ces formations végétales sont riches en essences commercialisables et en produits forestiers non ligneux (PFNL).

III.2.3.2 Faune

➤ Faune sauvage terrestre

La Commune de Messok abrite une faune sauvage très diversifiée et abondante, liée au milieu forestier. Les principales espèces que l'on rencontre sont : les céphalopodes, singes, porc-épic, pangolin, chevreuil aquatique, etc.

➤ Faune aquatique



La faune aquatique se trouve principalement dans le fleuve Dja et quelques rivières telles que : Beuh, Karagoua. Les principales espèces pêchées sont : clarias, silures, poissons vipères, etc. La faune domestique terrestre quant à elle est très pauvre et peu diversifiée : poules et porcs. La faune domestique aquatique est quasi inexistante.

III.2.4 Milieu humain

III.2.4.1 Données démographiques

L'Arrondissement de Messok compte 14 826 habitants pour une densité voisine de 2 habitants au Km². Elle dispose d'une population essentiellement rurale soit 88% de la population et 12% correspondant à la population urbaine.

III.2.4.2 Organisation sociale

Dans la commune de Messok, la société est majoritairement patrilinéaire. La cellule sociale de base est la famille que l'on qualifiera « d'élargie ». Elle comprend tous les individus qui ont des liens familiaux : frères, sœurs, demi-frères, demi-sœurs, cousins, cousines, nièces, neveux, épouses, coépouses, qui habitent la même « concession » ou la même cour et qui obéissent à un même ancêtre, le chef de famille. On retrouve aussi la « grande famille » (parent du même lignage), souvent appelé « clan ». Quelque fois, la notion de Grande Famille se confond avec celle de « village ». Le village est le rassemblement des familles, habitant le même endroit.

III.2.4.3 Le système foncier

Le système foncier de la Commune de Messok n'est pas différent de celui rencontré dans la plupart des zones rurales du Cameroun. En effet, la terre est un héritage transmis des ascendants à leurs descendants. Traditionnellement, la terre appartient à ses premiers occupants. Les ancêtres propriétaires des vastes terres étaient en effet ceux qui viabilisaient de vastes étendues de forêt vierge à travers un abattage systématique d'arbres et la pratique d'activités agricoles. Cette logique est encore partagée par bon nombre des populations urbaines de l'Arrondissement. L'ignorance des réglementations foncières, le coût des procédures d'immatriculation foncière sont les principaux motifs de la quasi-inexistence d'espace



formellement sécurisé sur l'ensemble de l'Arrondissement. Seuls la Commune, la sous-préfecture et quelques élites disposent de titres fonciers.

III.2.4.4 Les activités économiques

Les populations de Messok mènent plusieurs activités économiques. En fonction de l'importance de l'activité vient en tête l'exploitation forestière. L'agriculture quant à elle est la source de revenus pour la quasi-totalité des populations de la Commune. Ces précédentes activités sont secondées par l'exploitation des produits forestiers non ligneux (PFNL), la chasse, la pêche, le petit commerce, l'exploitation artisanale du sable et l'élevage. Toutefois le niveau d'implication des différentes catégories sociales (hommes, femmes, jeunes) reste variable.

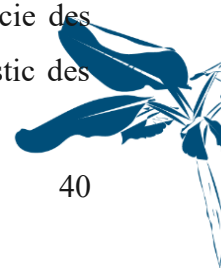
III.2.5 Exploitation forestière

La Commune de Messok compte 7 forêts communautaires (FC) et 2 Unités Forestières d'Aménagement (UFA) respectivement exploitées par la Société Forestière de Débit de Bois (SFDB) et l'entreprise italienne PALLISCO. On retrouve également deux autres UFA qui ne sont pas exploitées : la 10037 et 10028. La Commune a également initié le classement d'une forêt communautaire. Du fait de ces ressources forestières, la commune de Messok perçoit une redevance forestière assez considérable. Cette forêt est utilisée à plusieurs fins à savoir : bois d'œuvre, bois de chauffe, chasse, cueillette, paille, plantes médicinales. Cependant, l'exploitation des forêts est l'œuvre des exploitants parmi lesquels on trouve les entreprises locales (société coopérative des exploitants du bois et des PFNL, étrangères françaises (PALISCO, SIM) ainsi que des particuliers qui utilisent les grumes pour la commercialisation. Les grumes ne subissent pas une première transformation sur place malgré la présence d'une unité de transformation à Messok, la cause étant le manque d'énergie.

III.2.6 Agriculture

L'agriculture est la principale activité pratiquée par les populations actives dans la Commune de Messok.

La culture de rente actuellement à Messok est le cacao. La cacaoculture est pratiquée par la quasi-totalité de la population masculine active de la communauté. La superficie des exploitations cacaoyères est de 2 ha en moyenne selon le rapport de l'étude diagnostic des



producteurs de cacao réalisée en 2024 par le bureau d'étude BEGEL et commanditée par le PADI-Dja. La main d'œuvre est essentiellement familiale et la production assez faible variant entre 300 et 400Kg/ha. Le cacao produit est généralement vendu aux « coxeurs » (Collecteurs/Acheteurs informels) exerçant dans la région. Toutefois, les ventes n'étant pas organisées, la réalité sur la quantité de fèves vendues aux coxeurs pourrait s'avérer autre que celle présentée. Il n'existe aucune infrastructure de coordination des ventes agricoles. Ces aspects pourront être affinés à travers les résultats de ce travail sur l'objectif spécifique 1.

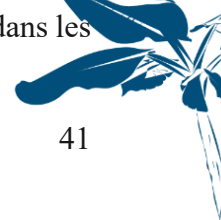
Les cultures vivrières font intervenir l'agriculture itinérante sur brûlis, qui consiste à défricher un lopin de terrain dans la forêt, et à l'incinérer soit en tas, soit éparpillé. L'objectif de l'incinération est d'améliorer instantanément avec les cendres résultantes des brûlis, la fertilité du sol. Une seconde pratique mobilisée est la jachère qui consiste à laisser le lopin de terrain exploité en friches pour permettre au sol de retrouver sa fertilité. Les principales cultures vivrières sont : le manioc, l'igname, la banane plantain, la banane douce, le maïs, la patate douce, le macabo. Ce type de spéculation concerne surtout les femmes. Les produits sont en partie consommés et vendus.

Parmi les produits destinés à la vente, seul le manioc est généralement transformé en bâton de manioc et en couscous. Cette production est vendue sur le marché local de Messok ou au marché de Lomié.

On retrouve très peu d'arbres fruitiers dans la Commune de Messok. Le secteur agricole fait face à de nombreux problèmes dont les plus récurrents comprennent la baisse rapide de la fertilité des sols cultivés (due aux mauvaises pratiques agricoles notamment l'agriculture itinérante sur brûlis), les maladies et attaques des cultures par les déprédateurs, les difficultés de commercialisation et la conservation des denrées alimentaires. Ceci a pour conséquence une diminution des revenus à long terme, l'abandon de certaines cultures et la réduction des espaces cultivées.

III.2.7 Elevage

La pratique de l'élevage dans la Commune de Messok est sous valorisée. Il s'agit d'un élevage (ovin, caprin et porcin) extensif caractérisé par des cheptels très faibles. La divagation des bêtes est la principale technique utilisée par les populations, malgré son interdiction dans la ville de Messok par le sous-préfet. Les populations de la ville continuent cette pratique dans les



banlieues. Cet élevage est une forme de réserve économique qui permet aux éleveurs de résoudre les problèmes qui peuvent survenir au cours de l'année avant la période cacaoyère. Ce secteur souffre de la forte mortalité de la volaille en saison sèche et surtout la recrudescence de la coccidiose pour les volailles et la peste porcine pour les porcins. Toutefois, la difficulté majeure ici reste la non maîtrise des techniques améliorées d'élevage en claustration des animaux domestiques par les populations locales.

III.2.8 La chasse

La zone de Messok est essentiellement forestière et par cette caractéristique, elle abrite une faune cynégétique très diversifiée et très abondante. Cette faune joue un rôle crucial dans l'économie locale et l'alimentation en protéines animales des populations de Messok. Cette activité est l'apanage des hommes et des jeunes garçons.

Les principales techniques cynégétiques utilisées comprennent : la chasse à courre, la chasse à la nasse, le piège à câble, la chasse à l'arme, les assommoirs, les couteaux, arcs, les appâts empoisonnés et les lances. La période de prédilection pour la chasse est la saison pluvieuse. Pendant cette période, les chasseurs quelques soit la catégorie séjourne deux à trois jours en forêt et ressortent pour vendre les produits de chasse (gibier). Ceux-ci sont vendus soit frais (entier ou par gigot) ou boucanée (entier ou par gigot). Les chasseurs commercialisent ces produits sur les étalages devant leur domicile ou dans les agglomérations voisines (Lomié).

Il est important de signaler que la Commune de Messok est riveraine de la réserve forestière du Dja (réserve faunique de Ngoyla), du Parc National de Nki et du Parc National de Boumba BEK.

III.2.9 Collecte des Produits Forestiers non Ligneux (PFNL)

La forêt de Messok abrite divers produits forestiers non ligneux (PFNL) tels que : le Moabi (*Baillonella toxisperma*), Mangue sauvage (*Irvinga gabonensis*), Cola sauvage, Strophantus, Ebene, Yolimbe, Okok (*gnetum africanum*), plantes médicinales, le Raphia (*Raphia sp*), le Bitter kola (*garcinia cola*), le Djangsang (*Racinodendron heudoletti*). Ces produits sont destinés à près de 95% à l'auto consommation et utilisés par les populations locales dans la pharmacopée traditionnelle et l'alimentation. D'une manière générale, ces produits restent sous valorisés dans la zone malgré le potentiel existant et l'opportunité qu'ils





présentent pour le développement local. La collecte de ces produits reste essentiellement une activité féminine et celle des populations BAKA.

III.3. Méthode de collecte de l'information

III.3.1 Collecte des données.

La collecte de données de notre étude est basée sur les entretiens de type semi-directifs auprès des différents acteurs de la chaîne de valeur cacao de Messok. L'avantage de ce type d'entretien est qu'il permet un recueil des perceptions des individus interrogés à partir des thèmes et des questions décidées à l'avance sans toutefois lui imposer un ordre précis de réponse aux questions. Les guides d'entretien ont fait l'objet de test au préalable sur le terrain auprès de trois types d'acteurs différents qui sont : les producteurs, les organisations de producteurs (OP) (responsables des coopératives), et les personnes ressources.

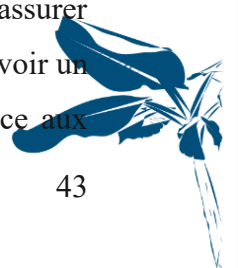
L'objectif ou le but à atteindre dans les enquêtes avec les acteurs de la filière est de mettre tout d'abord en exergue les compétences réelles des producteurs afin de les croiser avec le référentiel de compétences agroforestier pour faire ressortir les besoins en formation pour la production durable du cacao en fonction de chaque éventuel type de producteur. Puis évaluer leur niveau de connaissances du RDUE. S'agissant des autres acteurs (coopératives, coxieurs, acheteurs agréés et exportateurs), les enquêtes se sont focalisées sur leur fonctionnement, leur connaissance des exigences du RDUE et de niveau de mise en œuvre actuel de ce règlement.

Déroulement des entretiens

S'agissant des entretiens, ceux-ci se sont déroulés à 90% en langue locale. Ceci s'explique par le fait que la plupart des producteurs ne s'expriment pas parfaitement en français. En premier lieu, les objectifs et les raisons des entretiens ont été déclinés aux enquêtés puis les objectifs recherchés par l'étude. Le sujet de notre étude étant d'actualité au sein de leur activité (cacaoculture), les acteurs ont marqué leur intérêt en participant aux enquêtes et en demandant la restitution des résultats à la fin de l'étude.

III.3.2 Échantillonnage

. La méthode d'échantillonnage mobilisée est un échantillonnage raisonné afin d'assurer la représentativité de toutes les catégories d'acteurs de la filière cacao de proximité et avoir un maximum d'informations. L'identification des personnes s'est faite tout d'abord grâce aux



personnes ressources identifiées au sein des organisations de producteurs, la délégation d'arrondissement ; les institutions de formation, les ONG, les personnes ressources et la microfinance de la zone ; ensuite ces structures et personnes ressource à leur tour ont facilité la mise en relation avec les producteurs. Enfin, par l'effet boule de neige nous avons poursuivi l'identification du reste de la population de notre échantillon.

Ainsi, notre échantillon d'enquête est constitué de quarante personnes (40) issues de toutes les catégories d'acteurs impliqués dans la chaîne de valeur. Trente (30) producteurs, deux (02) organisations paysannes, deux (02) institutions offreurs de FAR, un (01) service de conseil agricole, une (01) institution financière, deux (02) acheteurs agréés et deux (02) coxeurs.

Tableau 2 : représentation de la population de l'étude

Type d'acteurs	Taille de l'échantillon
Producteurs	30
Organisations paysannes	02
Offreurs de formations	02
Services agricoles	01
Institutions financières	01
Acheteurs agréés	02
Coxeurs	02
TOTAL	40

Pour chaque catégorie d'acteurs, un guide d'entretien a été élaboré et précise les différentes thématiques à aborder. Les guides d'entretien sont élaborés sur la base de la grille d'analyse déclinée pour chaque acteur.

III. 3.3 Méthodes de traitement et d'analyse

Pour cette étude, les données recueillies auprès des acteurs ont constitué les matériaux scientifiques pour l'analyse. Ces dernières ont fait objet d'une transcription informatique grâce au logiciel Office, en organisant les idées selon les différentes thématiques abordées et enfin la synthèse de celles-ci dans les différentes grilles d'analyses



III.4 Limites de l'étude

L'étude a rencontré plusieurs limites. Tout d'abord, bien que l'étude identifie les différents acteurs de la filière, elle s'est focalisée principalement sur les besoins en formation des producteurs de cacao et leurs connaissances du RDUE sans toutefois se pencher de manière approfondie sur les autres types d'acteurs. C'est le cas des exportateurs qui sont un des acteurs les plus impactés par le RDUE. Aussi, l'approche filière mobilisée au cours de cette étude a été faite partiellement en délaissant l'analyse économique qui n'était pas indispensable pour atteindre les objectifs spécifiques de l'étude. Enfin, au cours de l'échantillonnage des potentiels biais ont pu être observés notamment dans le groupe des producteurs et des coxeurs. S'agissant des producteurs, certains producteurs notamment ceux de type 3 ont été considérés dans l'étude comme n'appartenant à aucune organisation paysanne de Messok cependant certains sont membres des coopératives dans d'autres localités. Pendant l'étude certains producteurs interrogés n'avaient plus souvenir des choses créant ainsi un vide dans la collecte des données. Quant à l'échantillon de coxeurs, celui-ci s'est vu considérablement réduit dû au fait que certains ont considéré les questions des entretiens sensibles par rapport à leurs activités informelles et ont refusé de répondre.



CHAPITRE IV : RESULTATS DE L'ETUDE

Ce chapitre présente le volet résultats de l'étude menée au sein des acteurs de la filière cacao à Messok. Elle fait référence à la typologie des acteurs de cette chaîne de valeur et à leurs besoins en formation pour la production d'un cacao durable.

IV.1 Analyse des différents acteurs de la filière cacao

L'étude de la filière a exploré le système d'acteurs et les relations entre ces différents acteurs.

IV.1.1 Analyse du système d'acteurs de la filière cacao

Dans le cadre de cette étude, compte tenu du RDUE, deux (02) activités ont été prises en compte, la production et la commercialisation. L'activité de production est mise en œuvre par les producteurs qui sont acteurs majeurs ou premiers acteurs de la chaîne de production et de commercialisation des fèves de cacao. A Messok, les activités de commercialisation sont menées par trois (03) types acteurs. Les premiers acteurs sont les coxeurs qui achètent les fèves de cacao chez les producteurs pour les revendre soit à d'autres coxeurs, acheteurs grossistes et exportateurs. Ces coxeurs travaillent de manière illégale dans le circuit de commercialisation des fèves de cacao.

Quant aux acheteurs agréés, ils sont de deux ordres à savoir les grossistes et la Mutuelle financière de Lomié (MUFID Lomié). Ceux-ci achètent les fèves et les revendent aux exportateurs. Les grossistes disposent des cartes dites professionnelles d'achat et de vente des fèves de cacao délivrées par le ministère du commerce en collaboration avec le CICC. La MUFID Lomié dispose d'un agrément délivré par le Fonds de développement du cacao et du café (FODECC) lui permettant de faire du warrantage. Ce dernier est un mécanisme de financement de proximité destiné généralement aux producteurs de cacao. C'est dans ce cadre que, les producteurs membres des OP, bénéficient d'un financement immédiat sur la base d'une mise en garantie du produit pour une vente différée à un moment de l'année où les prix sont meilleurs.



IV.1.2 Analyse des relations entre les acteurs de la filière

Cette analyse permet de mieux comprendre les activités de la filière dans la localité de Messok. Dans le cadre de notre étude, nous avons utilisé l'approche développée par Montigaud (1992) qui consiste à catégoriser un système en sous-systèmes. Ainsi, nous avons opté pour un sous-système exploitation agricole et le sous-système acheteurs primaires que sont les coxeurs et les acheteurs (grossistes et la Mutuelle financière de Lomié).

➤ **Circuit de vente des fèves de cacao non réglementé**

Certains producteurs non membres des organisations paysannes (OP) vendent leur cacao au plus offrant en faisant appel aux potentiels acheteurs que sont majoritairement les coxeurs. La MUFID Lomié quant à elle n'achète que le cacao des producteurs qui se trouvent dans sa base de données des OP qui sont en partenariat avec elle. Il faut noter ici que certains des producteurs non membres des OP, tenus par les obligations familiales se retrouvent le plus souvent dans l'obligation de vendre leur récolte aux coxeurs à des prix dérisoires.

Le mode d'approvisionnement des coxeurs est diversifié. Ils utilisent deux (02) types de stratégies d'approvisionnement à savoir : le « porte à porte » qui consiste à rencontrer les producteurs de manière individuelle afin de solliciter l'achat des fèves et le « préfinancement de la campagne » via les intrants et l'apport de ressources financières. Ces stratégies ne s'appliquent qu'aux producteurs non membres des coopératives en panne de liquidité pour la campagne cacaoyère ou confrontés à un problème de trésorerie spécifique. En outre, ces producteurs participent de manière sporadique aux marchés de groupage.

➤ **Circuit de vente des fèves de cacao réglementé ou légal**

A contrario, les producteurs membres des organisations paysannes vendent 90 à 100% de leurs fèves aux acheteurs agréés (grossistes ou MUFID Lomié). C'est le cas de de la MUFID Lomié qui sur la base de conventions signées avec certaines coopératives auxquelles elle octroie du crédit de campagne, effectue la géolocalisation des producteurs membres desdites coopératives avec en contrepartie la vente de leurs récoltes.

Les grossistes quant à eux s'approvisionnent dans les marchés ruraux. Leurs achats se font auprès des coxeurs, coopératives et producteurs. Dans le cadre de notre étude nous n'avons pas étudié les activités d'exportation et de transformation.

Il ressort clairement qu'en comparant les circuits de commercialisation, la MUFID Lomié est le seul acheteur de cacao de Messok qui assure la traçabilité vérifiable des fèves de cacao.



La figure 4 présente comment fonctionne la filière cacao à Messok ainsi que les relations qui existent entre les différents acteurs.

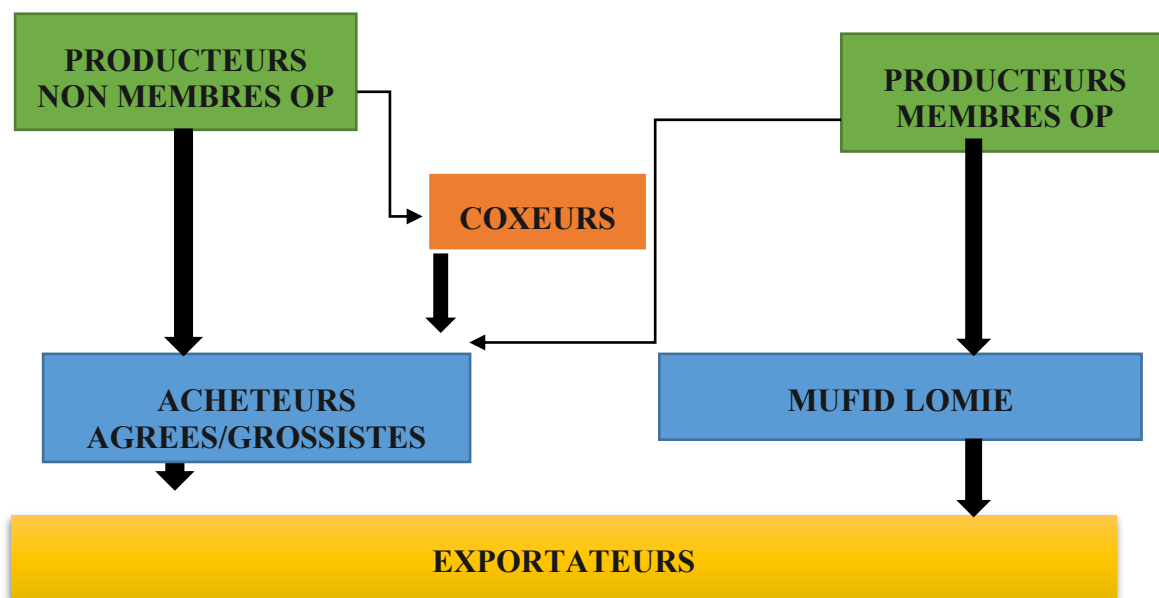


Figure 4 : Schéma des acteurs de la filière cacao de Messok

La figure ci-dessus montre qu'il existe à Messok deux (02) types de producteurs à savoir ceux qui sont membres des coopératives et les non membres. En outre il existe trois (03) principaux types d'acheteurs de cacao : les acheteurs agréés (grossistes), la MUFID Lomié et les coxeurs. Au vu de la figure ci-dessus, nous constatons qu'une grande partie de la production de Messok est achetée par les grossistes. Nous constatons par ailleurs qu'il existe quatre (04) types de canaux de commercialisation à savoir :

- Des producteurs non membres des OP vers les coxeurs ;
- Des producteurs non membres des OP vers les acheteurs agréés ou grossistes
- Producteurs membres des OP vers la MUFID Lomié ;
- Producteurs membres des OP vers les acheteurs agréés ou grossistes.



IV. 2 Présentation de la typologie d'acteurs de la filière cacao à Messok.

IV.2.1 Producteurs de cacao de Messok

IV.2.1.1 Critères de caractérisation des producteurs de cacao de l'échantillon

La classification des producteurs de cacao dépend de plusieurs variables, comme le décrit la littérature. Il n'existe pas de ce fait, une typologie standard de classification de producteurs de cacao. En se basant sur l'hypothèse que les besoins en formation ne sont pas uniformes pour tous les producteurs, mais pourraient être liés à des caractéristiques permettant de dégager une typologie de producteurs – et ce faisant, une stratégie d'intervention de formation plus ciblée -, nous avons interrogé à la fois la littérature et les personnes ressources sur les critères de profil de producteurs pouvant avoir un lien avec les besoins de formation ; cinq critères sont apparus potentiellement discriminants :

- **L'âge des producteurs**

La revue de littérature montre que l'adoption des nouvelles pratiques ou des innovations varie généralement en fonction de l'âge des producteurs. Selon Rogers (2003) l'adoption des nouvelles pratiques et l'innovation sont plus observées chez les producteurs de moins de 50 ans. Cette caractéristique des producteurs peut ainsi constituer une limite ou un frein à l'appropriation et la mise en œuvre de pratiques qui requièrent l'exécution de certaines tâches avec une forte pénibilité.

- **L'alphabétisation des producteurs** : selon la littérature, le niveau d'alphabétisation joue un rôle prépondérant dans la recherche de l'information, l'assimilation des formations et le niveau de mise en pratique de ces formations.

- **La superficie de l'exploitation** : en cacaoculture, la superficie exploitée serait un indicateur d'aisance économique, d'accès à des réseaux d'information plus ou moins étoffés, et ce faisant d'accès à l'information, à la formation ; La classification suivante est donc communément retenue pour appréhender les exploitations selon leur superficie ;

- [0,5 ; 2 [ha : Petites exploitations ;
- [2 ; 10 [ha : Exploitations moyennes ;
- [5 ; 10 [ha : Exploitations moyennement grandes
- [10 ; 35[ha : Grandes exploitations



- L'âge des plantations de cacao D'après le modèle de Nerlove (1958), la fonction de production des cultures pérennes est multi périodique ; le facteur temps permet ainsi de classer les plantations cacaoyères en fonction de l'âge, l'hypothèse étant ici que les plantations vieillissantes, moins productives, valorisent moins bien les efforts d'innovation. Ainsi les classes d'âge sont les suivantes :

- [5 ; 10 [ans : Jeunes plantations ;
- [10 ; 25[ans : Plantations en pleine production ;
- [25 ; 55[ans : Plantations en phase du déclin de production ;
- [55 ; 75[ans : Vieilles plantations.

- L'appartenance ou non à une OP

L'appartenance à une OP a été choisie comme variable sur la logique selon laquelle les OP offrent potentiellement à leurs membres l'accès à plusieurs services tels que : l'accès à l'information, les formations, l'accès au crédit et au marché et des intrants.

Nous avons ensuite caractérisé l'échantillon de 30 producteurs selon ces cinq critères, une typologie a pu être dégagée et les besoins en formation ont été examinés selon ces types.

IV.2.1.2 Description des producteurs de cacao de l'échantillon de Messok selon ces critères

➤ L'alphabétisation et le niveau d'étude des producteurs

Le tableau suivant présente les différents niveaux d'alphabétisation et l'étude des producteurs de l'échantillon.

Tableau 3 : Répartition des producteurs de l'échantillon selon le niveau d'alphabétisation et d'étude

Répartition selon le niveau d'alphabétisation et d'étude	Effectifs
- Non alphabétisés	17
- primaire	8
- Secondaire	4
- Universitaire	1
Total	30



Dans le tableau 3, il ressort que la grande majorité des producteurs n'a pas été scolarisée (17/30), suivi du niveau primaire (8/30) et secondaire. De manière générale dans la commune de Messok, le taux d'alphabétisation est très bas.

➤ **Superficie des exploitations**

Tableau 4 : Effectifs des exploitations de l'échantillon en fonction des superficies

Répartition selon le niveau d'alphabétisation	Effectifs
- Petites exploitation [0,5 ; 2 [ha	2
- Moyennes exploitations [2 ; 5 [ha	10
- Exploitations moyennement grandes [5 ; 10 [ha	8
- Grandes exploitations ; [10 ; 35[ha	10
Total	30

Du tableau 4, il ressort que dans l'échantillon les exploitations de taille moyenne (2 à 5 ha) additionnées aux petites exploitations constituent les (12/30) des producteurs enquêtés. Il faut relever ici que la plupart des plantations de ces exploitations ont plus de 30 ans d'années d'existence et sont des lègues. Ceci témoigne de la caractéristique principale des vergers du Cameroun qui sont vieillissants.

➤ **L'âge des producteurs**

Tableau 5 : Répartition des producteurs de l'échantillon en fonction de l'âge

Répartition des tranches d'âge des producteurs de l'échantillon	Effectifs
[0 et 35[ans	6
[35 et 50 [ans	15
≥ 50 ans	9
Total	30

Il ressort du tableau ci-dessus que la tranche d'âge des producteurs de cet échantillon d'étude se trouve dans l'intervalle [35 ans et 50 ans [, (15/30). Les jeunes de moins de 35 ans sont les moins représentés avec une proportion de (6/30). Les producteurs de plus de 50 ans ont une proportion de (9/30) sont la deuxième catégorie la mieux représentée.



➤ Appartenance à une Organisation Paysanne

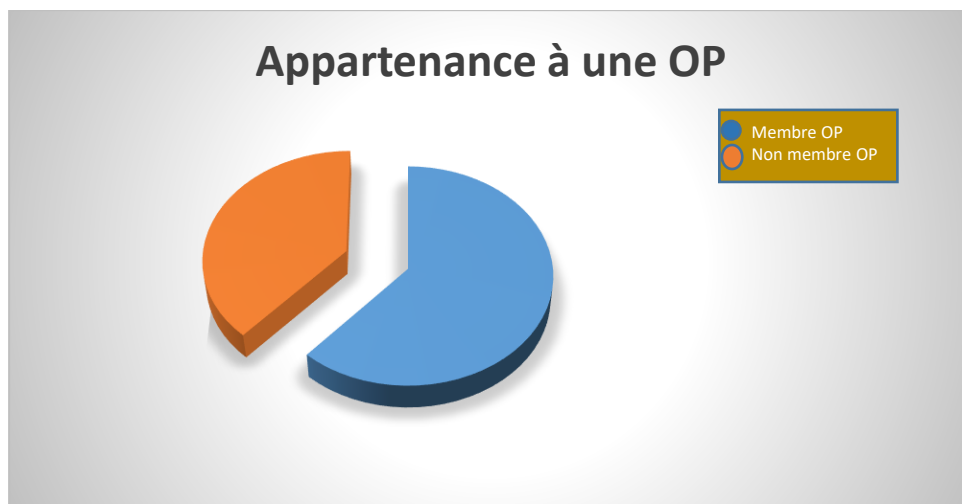


Figure 5 : Répartition d'appartenance à une organisation paysanne

De cette figure, il ressort que dans l'échantillon d'enquête, 18 sur 30 producteurs de cacao appartiennent à une organisation paysanne de type coopérative et 12 sur 30 n'appartiennent à aucune OP.

➤ Age de la plantation

Le tableau suivant présente les résultats des enquêtes relatifs à l'âge des vergers des producteurs.

Tableau 6 : caractéristiques de l'âge des plantations cacaoyères des producteurs

Statistiques descriptive relative à l'âge des plantations dans les exploitations de l'échantillon	Valeur
Moyenne	27,31
Ecart type	18,82
Valeur maximum	65
Valeur minimale	0

Il en ressort du tableau ci-dessus que l'âge des plantations des exploitations de l'échantillon varie entre 0 (plantation non créée) et 65 ans avec une moyenne d'âge de 27 ans.



Tableau 7 : Répartition des tranches d'âge des plantations de l'échantillon

Répartition des tranches d'âge des plantations	Effectifs
- nouvelles plantations [0 – 5 ans]	3
- Jeunes plantations [5 - 10 ans]	4
- Plantations en pleine production [10 - 25ans]	10
- Plantations en phase du déclin de production ; [25 - 55 ans]	7
- Vieilles plantations [55 - 75ans]	6
TOTAL	30

Il ressort du tableau 7 que, dans le verger des producteurs enquêtés à Messok, les plantations en pleine production (10 à 25 ans) représentent le tiers (10/30) de l'ensemble du verger de notre échantillon suivi des plantations en phase de déclin de production (25 à 55 ans) (7/30) et des vieilles plantations (6/30). Ces chiffres illustrent l'importance de la problématique du vieillissement des plantations.

➤ **Pratique de l'agroforesterie par les producteurs de l'échantillon d'enquête**

**Figure 6** : Pratique de l'agroforesterie par les producteurs enquêtés

La figure 3 montre que dans l'échantillon d'enquête, la pratique de l'agroforesterie ou système de culture en association est dominante alors que la monoculture de cacao est pratiquée par très peu de producteurs. Ce résultat pourrait s'expliquer par deux faits majeurs. Le premier



étant que plusieurs arbres fruitiers (principalement les citrus) et PFNL à l'occurrence Moabi (*Baillonella toxisperma*), Mangue sauvage (*Irvinga gabonensis*), Cola sauvage sont des sources de revenu non négligeables pour les cacaoculteurs. Outre cela, les producteurs estiment que ces derniers ont un impact positif dans les cacaoyères notamment en termes de production des cabosses et la lutte biologique.

IV.2.2 Présentation de la typologie des producteurs de cacao de Messok

Sur la base de ces facteurs discriminants la typologie suivante a été proposée :

- **Type 1** : Producteurs ayant une exploitation moyenne, alphabétisés, appartenant à une Organisation paysanne (10/30)
- **Type 2** : Producteurs ayant une grande exploitation, non alphabétisés, appartenant à une Organisation paysanne (8/30)
- **Type 3** : Producteurs ayant une petite exploitation, alphabétisés, n'appartenant pas à une Organisation paysanne (3/30)
- **Type 4** : Producteurs ayant une moyenne exploitation, non alphabétisés, n'appartenant pas à une Organisation paysanne (9/30)

En dessous de la présentation de chaque type de producteurs, nous parlerons de la compréhension de la nouvelle norme de l'Union Européenne contre la déforestation (RDUE) : à la fois sur sa mise en œuvre, le système de production et l'impact de celle-ci au sein des producteurs. Puis nous mettrons en évidence le cas échéant « les dires d'acteurs » dans le but de faciliter la compréhension en ce qui concerne la caractéristique de chaque type de producteurs.

- **Type 1 : Producteurs ayant une moyenne exploitation, alphabétisés et appartenant à une OP (10/30)**
 - Les producteurs de type 1 sont ceux qui possèdent une plantation cacaoyère moyenne, créée avant 2020, appartenant à une organisation paysanne et alphabétisés.
 - Types d'activités : Comme activités agricoles, ils pratiquent principalement la cacaoculture qui constitue leur principale source de revenu. En outre, ils pratiquent le petit élevage (moutons et chèvres), la collecte des produits forestiers non ligneux et l'agriculture vivrière (manioc, banane plantain, macabo) dont une petite



proportion de l'ensemble de ces spéculations est utilisée pour l'auto consommation et le reste est destiné au marché. Les activités extra agricoles menées sont l'exploitation forestière, le commerce et fonctionnariat.

- Gestion du revenu : Le revenu généré est utilisé pour la préparation de la prochaine campagne, le paiement de la scolarité et de la main d'œuvre, la récompense des membres de la famille ayant participé comme main d'œuvre pendant la campagne cacaoyère, l'investissement immobilier (construction d'une maison), l'épargne (petite proportion). Les montants alloués à chaque rubrique se font généralement sur la base d'une planification au préalable.
- Types d'accès à la cacaoyère : la plupart des producteurs de type 1 ont accès à la terre par héritage puis ont pu étendre leurs plantations par achat au cours des années.
- Age des plantations : Les plantations des producteurs de type 1 sont en phase de déclin (25 et 55 ans) et vieillissantes (55 à 75 ans) pour d'autres
- Méthodes culturales : méthodes culturales non durables tels que l'utilisation excessive des engrais foliaires, fongicides et des insecticides pour lutter contre la pourriture brune et les mirrides
- Pratique de l'agroforesterie : les producteurs de type 1 pratiquent l'agroforesterie pour le réglage de l'ombrage, la consommation familiale, la commercialisation et la préservation de la forêt bien que ceux-ci ne respectent pas toujours les densités de plantations des arbres économiques ;
- Main d'œuvre mobilisée : La main d'œuvre mobilisée est familiale et saisonnière en fonction du besoin exprimé dans l'exploitation.
- Appui aux agriculteurs : Accompagnement de la MUFID dans le processus de traçabilité (géolocalisation des plantations),
- Absence de formation et accompagnement de la part des OP
- Absence de formation et d'accompagnement par des structures d'appui conseil de l'Etat.

S'agissant de la connaissance du Règlement de l'Union Européenne contre la déforestation (RDUE) cinq sur dix (5/10) ont entendu parler de celle-ci à travers plusieurs voix. Il est utile de rappeler ici que les producteurs mènent des activités extra agricoles (fonctionnaires et exploitants forestiers) ce qui leur donne accès à certaines informations grâce à leur facilité à utiliser des Technologies de l'information et de la communication (ordinateur, internet,

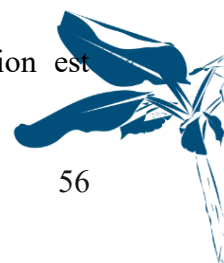


téléphone android, etc). Pour eux, le RDUE pourrait avoir un impact sur leur revenu car ils ne pourront plus étendre leur exploitation selon eux. On peut donc noter là une mauvaise information sur le RDUE. Par ailleurs, ils pensent que l'utilisation des terres laissées en jachère comme le recommande le RDUE pourrait réduire les surfaces dédiées à la production des vivres.

De ce premier type on peut retenir aussi que l'hypothèse selon laquelle l'accès aux OP facilite l'accès à l'information et à la formation n'est pas vérifiée ici. L'information est obtenue par le biais des réseaux liés aux activités non agricoles des producteurs de cacao.)

- **Type 2 : Producteurs ayant une grande exploitation, non alphabétisés (8/30)**

- Les producteurs de type 2 sont ceux ayant des grandes exploitations et dont les années de création des parcelles de verger se situent avant 2020.
- Types d'activités : L'activité agricole dominante est la cacaoculture et constitue la principale source de revenu. En outre, ils pratiquent la culture vivrière, la chasse et la collecte des PFNL à l'instar du Moabi, Djansan, etc.
- Gestion du revenu : Le revenu généré est utilisé pour le remboursement de crédits, la préparation de la prochaine campagne, le paiement de la scolarité et de la main d'œuvre, l'investissement immobilier (construction d'une maison), le plaisir et une petite partie est épargnée. Cette ressource ne fait l'objet d'aucune planification chiffrée afin de mieux orienter les dépenses.
- Types d'accès à la cacaoyère/terre : l'accès à terre pour ce type de producteur se fait par l'achat et l'héritage
- Age des plantations : La majorité des plantations sont pour la plupart en pleine production avec une minorité en début de phase de phase de déclin
- Méthodes culturales : méthodes culturales inadaptées caractérisées par la mauvaise gestion des aspects phytosanitaires des exploitations.
- Pratique de l'agroforesterie : Le cacaoyer est associé aux arbres fruitiers à caractère économique jouant le rôle de réglage d'ombrage, servant à la consommation familiale ;
- Main d'œuvre mobilisée : La main d'œuvre mobilisée dans l'exploitation est familiale.



- Appui aux producteurs : Accompagnement de la MUFID dans le processus de traçabilité (géolocalisation des plantations), absence de formation et accompagnement de la part des OP et des structures appui conseil de l'Etat

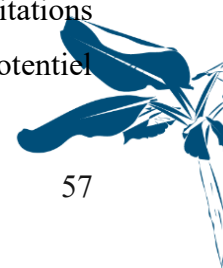
En ce qui concerne le RDUE, quatre sur huit (4/8) en ont entendu parler, par le moyen d'une conférence organisée par le CICC au niveau Départemental (Abong-Mbang). Dans ce groupe, les producteurs estiment qu'une seule conférence est insuffisante pour avoir la connaissance et l'ensemble des contours de la réglementation. La compréhension partielle du RDUE entraîne une confusion et des inquiétudes au sein de ce groupe de producteurs. Pour certains, l'Union Européenne défendrait catégoriquement la création et pour d'autres, il s'agirait uniquement d'interdire l'extension des plantations cacaoyères existantes. Ils soulèvent un problème sur l'utilisation des jachères et de l'impact que cela aura sur les autres spéculations. Ils craignent que la baisse des surfaces cultivables entraîne la baisse des volumes produits. Les grands producteurs ne sont pas très optimistes sur l'impact financier que le RDUE pourra avoir sur leur activité. Nombreux sont ceux qui questionnent la mise en œuvre de cette norme au vu de la date d'entrée en vigueur compte tenu du faible niveau d'information ou faible communication au sein de la chaîne de valeur cacao.

- **Type 3 : Producteur ayant une petite exploitation, alphabétisé (3/30)**

Les producteurs de type 3 sont des producteurs dont l'année de création des plantations est inférieure à 5 ans (nouvellement créées) et n'appartenant pas à une organisation paysanne.

Ils exercent comme activité agricole principale, la cacaoculture et comme activité secondaire le petit élevage (canard et poulet). Leur récolte est vendue à deux (02) types d'acheteurs à savoir : les coxieurs et les acheteurs agréés. Quant au produit de l'élevage, celui-ci est destiné à l'autoconsommation. En outre les producteurs de type 3 exerce une activité extra agricole à savoir le commerce général.

Le revenu ainsi généré est utilisé à la préparation de la prochaine campagne, au paiement de la scolarité et le reste est investi dans le commerce. Les plantations des producteurs sont des jeunes plantations (0 à 5ans). Ces derniers pratiquent des méthodes culturales adaptées à l'âge physiologique de leurs exploitations. Ce groupe utilise des insecticides dans leurs exploitations tout en pratiquant un abattage sélectif en associant le cacaoyer aux arbres à potentiel



économique comme les manguiers, les avocatiers et certains PFNL. La main d'œuvre mobilisée est essentiellement saisonnière et ne maîtrise pas les techniques de production du cacao durable.

Ces producteurs n'appartiennent pas à une organisation paysanne à Messok pour des raisons multiples. La plupart d'entre eux vient d'autres bassins de production (notamment Yokadouma et Batouri) où l'activité coopérative est assez développée (gestion et fonctionnement) et où ils ont été membres d'OP performantes. Compte tenu du mauvais fonctionnement des coopératives de Messok, les producteurs de type 3 ne trouvent pas opportun d'adhérer à celles-ci. Depuis la création de leur exploitation et leur installation à Messok, ces producteurs n'ont pas été accompagnés par un service d'accompagnement agricole, et encore moins par un centre de formation.

Les producteurs de type 3 ont une bonne connaissance du RDUE. Ceci se justifie par le fait que ces producteurs sont nouvellement installés à Messok, mais avaient appartenu à des organisations paysannes d'une autre localité (bassin de production) où le mouvement coopératif se développe bien et où la prise en compte du RDUE dans les systèmes de production du cacao commence à être effective.

- **Type 4 : Producteur ayant une moyenne exploitation, non alphabétisé (9/30)**

Les producteurs de type 4 sont ceux qui possèdent une plantation cacaoyère moyenne, créées avant 2020 et n'appartenant pas à une organisation paysanne. L'agriculture est la principale activité de ces producteurs et représente la source principale de leur revenu. La cacao-culture à travers la vente des fèves de cacao rapporte environ à ces producteurs 80% de leur revenu annuel. Ces fèves sont vendues aux coxieurs et aux acheteurs agréés par les institutions étatiques. En plus de cette activité, d'autres activités secondaires y sont greffées comme la chasse, la collecte des PFNL, l'élevage des petits ruminants (moutons, chèvres), volaille et la culture vivrière. Les produits issus de ces activités sont destinés en partie à l'autoconsommation et une partie à la vente. Le revenu issu de l'ensemble des activités est destiné à la scolarisation des enfants, l'achat des provisions divers et le plaisir (voiture, appareils électro-ménagers, les fêtes, etc) et le remboursement des crédits auprès des créanciers, sans une réelle organisation financière desdites dépenses.

Les plantations cacaoyères de ces producteurs ont été créées il y a plus de cinq (5) ans. Le foncier de ces derniers provient des dons et distribution des terres de familles.



Les plantations cacaoyères sont de taille moyenne et sont de tous types d'âges : jeunes plantations, plantations en pleine production majoritairement représentées et les plantations en phase de déclin de production. Les méthodes culturales sont d'ordre traditionnel, en faisant usage des fongicides et insecticides dont ils ne maîtrisent pas les matières actives et le dosage requis. Après une fermentation traditionnelle (utilisation des feuilles de bananiers), le séchage des fèves se fait sur des bâches. Les arbres économiques et le *Inga* sont associés aux cacaoyers pour la gestion de l'ombrage et la vente. La main d'œuvre qu'ils utilisent dans leurs exploitations est de type familial. Dans certains cas on assiste à la mobilisation des différentes familles de ces producteurs pour servir de main d'œuvre lors des opérations de grande récolte (collecte et écabossage). Ils rencontrent plusieurs difficultés liées à l'accès au crédit, à la formation et l'information. Ces producteurs n'appartiennent à aucune organisation paysanne et n'ont pas reçu de formation provenant d'une structure d'accompagnement. Quant au RDUE ces producteurs n'ont pas connaissance relative à cette dernière, étant très peu informés des changements ou évolution dans la chaîne de valeur du cacao.

Dans le cadre de nos entretiens, un producteur a formulé cette phrase : « **lorsqu'on enlève l'os de la bouche du chien, il faudrait le remplacer par de la viande** », ceci a pour connotation d'exprimer le besoin en formation et des informations en ce qui concerne le RDUE.

IV.2.3 Conclusion sur les producteurs

En observant les différents types de producteurs, il ressort qu'il existe très peu de différences entre les 4 types du point de vue des pratiques agro forestières. Ceci s'explique par le fait que la plus part des producteurs de l'échantillon ont adopté l'association cacao-arbre agroforestier dans le système de culture. Cependant seul le type 3 maîtrise le choix arbres économiques et les techniques agroforestières liées à la production cacaoyère.

S'agissant de l'accès à la formation et l'information, il existe très peu de différence entre les producteurs de types 1,2,4 qui éprouvent des difficultés à y accéder contrairement aux producteurs de type 3 qui ont eu accès l'information et à la formation. Les OP de ne sont pas des sources d'information et de formations pour les producteurs. La MUFID et certains réseaux informels liés aux activités non agricoles constituent les principales sources d'information des producteurs.



Globalement par rapport au RDUE les informations que disposent les producteurs sont incomplètes, confuses et voir fausses. La seule source d'action (mise en œuvre du RDUE est la MUFID Lomié., en outre, il existe des inquiétudes au sein des différents types de producteurs relatives à la mise en application du RDUE.

IV.2.3 Les coopératives

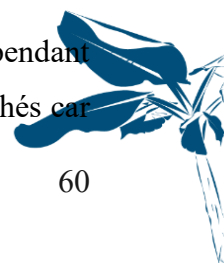
Le fonctionnement de ces organisations est assuré selon les textes par les frais d'adhésion, les cotisations annuelles, les subventions des potentiels partenaires et le prélèvement sur les prix de vente du cacao. Cependant, il ressort que seuls les prélèvements lors la vente des fèves de cacao permettent aux organisations paysannes d'assurer leur fonctionnement. Les OP éprouvent des difficultés à se conformer à l'acte uniforme OHADA en ce qui concerne la gestion et le fonctionnement des coopératives et n'offrent aucun service défini dans les textes de l'OP à leurs membres excepté le service de commercialisation des fèves.

Certains membres ont connaissance du RDUE, grâce à la séance de sensibilisation organisée par le CICC à Abong-Mbang (niveau Départemental). Cependant, la compréhension de cette norme n'est pas effective du fait de l'insuffisance de communication et la formation y relative, entraînant ainsi des confusions auprès des producteurs. Les risques identifiés par les coopératives face à l'entrée en vigueur du RDUE sont : la baisse du prix du kilogramme du cacao, la stagnation de l'activité du cacao et le désintérêt des jeunes qui voudraient se lancer dans la cacaoculture.

D'après nos entretiens avec les coopératives, les besoins en formations des membres des coopératives n'ont pas été recueillis par les exécutifs des coopératives mais par la MUFID Lomié. Ainsi, sur la base des besoins en formation recueillis par la MUFID, certains membres des coopératives ont commencé à bénéficier d'une formation en gestion financière. Selon la même source toujours, le besoin en formation se fait ressentir dans tous les domaines de la production allant de la création des pépinières, l'entretien des champs, les tailles, traitement phytosanitaire et le stockage, la gestion financière.

IV.2.4 Les coxeurs

Cette catégorie d'acteurs s'approvisionne auprès des producteurs individuels et pendant les ventes groupées organisées par les OP. Les volumes annuels sont méconnus ou cachés car



leur activité est illégale. Les fèves de cacao sont achetées dans tous les villages de l'arrondissement (Zoulabot 1, Mbeng-mbeng, Massens, Beuh, etc) en faisant parfois du porte à porte et pendant les ventes groupées. Les coxeurs achètent tous les types de fèves sans tenir compte du niveau de grade du cacao, ils achètent le cacao sec et le cacao humide pour le sécher eux-mêmes. Les fèves sont vendues aux acheteurs agréés et aux grands importateurs.

La difficulté principale des coxeurs est l'exercice de leur activité dans l'illégalité. Ils sont préoccupés aussi du fait qu'un nombre croissant de producteurs se montrent réticents à leur vendre leurs produits parce qu'ils voient les avantages qu'offrent les ventes groupées au sein des organisations paysannes et envisagent donc de rejoindre celles-ci. Cependant, l'augmentation récente du prix du kilogramme de cacao qui suscite un intérêt de la part de nouveaux producteurs de cacao qui pour la plupart n'appartiennent pas aux OP et qui sont donc intéressés à vendre aux coxeurs.

Les coxeurs ont connaissance du RDUE à travers les acheteurs agréés et les importateurs qui leur communiquent les actualités au sein de la filière. Ils maîtrisent les obligations qu'impose le RDUE aux acheteurs et aux importateurs et considèrent ces dernières comme un frein à leurs activités. La mise en application du RDUE pour les coxeurs marque la fin du « coxage ». En effet, l'imposition des exigences de traçabilité nécessite des ressources matérielles et techniques dont les coxeurs ne disposent pas pour effectuer la géolocalisation stricte des cacaoyères. En outre, les preuves de légalité imposées par l'Etat et le marché de l'UE aux acheteurs agréés et aux exportateurs de cacao réduisent significativement toute opération de fraude qui consiste à faire mélanger le cacao provenant des plantations géolocalisées et du tout-venant. Enfin, comme le nombre de producteurs adhérents aux coopératives augmente, les coxeurs ont aujourd'hui de plus en plus de mal à vendre des tonnages importants aux acheteurs agréés. Certains coxeurs prévoient de se conformer à la loi et de devenir eux-mêmes acheteurs agréés pour continuer à exercer dans la filière.

IV.2.5 Les acheteurs agréés de cacao

Les acheteurs agréés se ravitaillent en fèves de cacao principalement auprès des coopératives et des coxeurs. Le critère du choix des fèves est le niveau d'humidité des fèves : plus l'humidité est basse, plus la fève est meilleure. L'acheteur agréé revend aux exportateurs et aux transformateurs locaux, le prix de vente varie en fonction du prix d'achat au port de



Douala. La difficulté que rencontrent les acheteurs agréés est le grand nombre de coxeurs à Messok qui occupent une part de marché non négligeable dans la chaîne de commercialisation du cacao. La structuration de la filière liée au RDUE est considérée comme une aubaine par les acheteurs agréés malgré ce que cela coûte pour s'y arrimer. Les atouts de la filière pour cette catégorie sont de plusieurs ordres, notamment l'augmentation du nombre de producteurs (jeunes et femmes) qui s'intéressent à la production cacaoyère, la signature des conventions avec les coopératives et dans une certaine mesure le RDUE, qui viendra réduire considérablement l'activité de coxage qui est une menace pour les acheteurs agréés. Pour les acheteurs agréés, la filière cacao souffre de la mauvaise répartition des retombées ou bénéfices : les chocolatiers (acteurs tertiaires) récupèrent une part plus importante de la valeur ajoutée et se font plus de bénéfices que les acheteurs et les producteurs qui sont pourtant à la base de l'activité. Cependant, l'augmentation du niveau de production de cacao à Messok ainsi que le prix de vente des fèves de cacao constituent des opportunités de la filière au regard des acheteurs agréés.

Les acheteurs agréés connaissent le RDUE, grâce aux conférences organisées par le Ministère du Commerce (MINCOMMERCE) et par les ateliers et les communications organisés par les exportateurs. Ils maîtrisent les objectifs du RDUE ainsi que les principales obligations qu'impose cette norme aux acheteurs agréés. Ces acheteurs comptent financer la géolocalisation des producteurs pour commencer à appliquer le RDUE. Pour eux, la mise en application du RDUE aura un impact significatif pour leurs entreprises, car il faudra géolocaliser les plantations des producteurs ce qui entraîne une nouvelle façon de fonctionner avec les producteurs et les coopératives. La difficulté que rencontrent ces acheteurs est principalement la mobilisation financière, matérielle et technique pour se conformer au RDUE. Sur le plan financier, il est question de mobiliser une ressource financière supplémentaire pour l'acquisition du matériel de géolocalisation, paiement des salaires des techniciens recrutés pour l'accompagnement des producteurs et à la géolocalisation des parcelles. Sur le plan technique, l'insertion des données collectées dans la plateforme développée par l'Etat à travers le Fond de Développement des filières cacao et café (FODECC) est laborieuse parce-que, le bassin de production de Messok se trouve dans une zone faiblement couverte par le réseau et Internet, ce qui rend laborieux le processus de géolocalisation. La formation serait importante pour les équipes à mobiliser notamment sur les aspects théoriques et pratiques du RDUE comme la



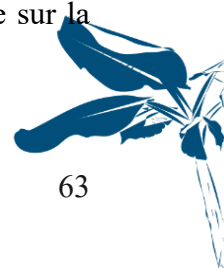
géolocalisation. Ils sont disposés à participer à des sessions de formation ou des ateliers sur le RDUE organisés par des organisations professionnelles ou des institutions publiques.

IV.2.6 Mutuelle Financière de Développement de Lomié (MUFID)

La MUFID Lomié est une institution de microfinance qui compte dans son portefeuille clientèle les producteurs individuels, les coopératives, les GIC, les associations, les pensionnés, les hommes d'affaires, les commerçants, les fonctionnaires, les bayam sallam et les motos taximen. Elle offre plusieurs types de produits à ses clients notamment les crédits agropastoraux, les crédits d'investissements, les crédits scolaires, les crédits à la consommation, les crédits pour besoin en fonds de roulement, crédits de campagne, crédit islamique, le warrantage, le transfert d'argent national et international, la collecte journalière, les virements des salaires et pensions.

Pour la MUFID Lomié, l'agriculture dans la zone a besoin de financement, car le potentiel est énorme et la MUFID Lomié ne pourra pas à elle seule financer ce secteur. Pour elle, la filière cacao est sous financée au vu de la très forte demande de crédits. La MUFID Lomié finance les producteurs et les coopératives en limitant les risques. L'agriculture constitue la première source de revenu pour les clients du monde rural et de ce fait occupe une place non négligeable sinon la première dans le portefeuille de la Mufid. Les producteurs au sein de cette institution financière peuvent accéder à plusieurs produits notamment : les crédits agropastoraux, les crédits scolaires, les crédits à la consommation, le compte agri-fonctionnaire. La principale difficulté du financement des producteurs de la filière est le risque lié au non remboursement du crédit. C'est dans cette perspective que la Mufid a développé le warrantage du cacao qui permet d'octroyer un crédit aux producteurs, en s'appuyant sur la garantie liée au stockage du cacao.

La Mutuelle Financière de Développement de Lomié a une bonne connaissance du RDUE ceci grâce à son partenaire le FODECC. Sa mission principale de celui-ci est de sécuriser et financer les projets étatiques permettant d'accroître la production et d'améliorer la qualité du cacao et du café Camerounais. C'est dans ce cadre que le FODECC a développé un mécanisme de subvention des producteurs (guichet producteur) pour l'achat des engrais, de semences et de matériel agricole avec pour condition de faire géolocaliser les plantations et s'inscrire sur la plateforme guichet producteur en ligne.



Au sein de la MUFID Lomié, l'enjeu de la mise en conformité avec le RDUE est important : si les parcelles des producteurs adhérents aux coopératives ne sont pas géolocalisées, les producteurs ne pourront pas vendre leur cacao à la MUFID Lomié et par conséquent, l'activité de crédit et l'activité de warrantage en particulier seront impactées. La MUFID offre donc un service de géolocalisation des parcelles de cacao. Pour ce faire, elle a entamé le processus de mise en conformité au RDUE en acquérant auprès du FODECC des instruments et logiciel de géolocalisation des plantations des producteurs ; elle assure l'appui-conseil agricole des producteurs des coopératives qui ont signé une convention avec elle. Mais elle souligne que la mise en œuvre du RDUE est laborieuse due aux contraintes techniques de la géolocalisation des parcelles des producteurs. Celle est difficile à réaliser.

Selon la Mufid, l'importance des besoins en formation pour l'application du RDUE au sein des cacaoculteurs a été clairement identifié lors des séances de sensibilisation. Pour le moment, cette sensibilisation se fait au niveau des chefs-lieux des Départements, alors que les bassins de production du cacao se trouvent dans les arrondissements. En effet les structures privés (GIZ, Rainforest) et para-publiques (CICC) organisent la plupart des séances de sensibilisation sur le RDUE au niveau d'Abong-Mbang (chef-lieu de département) en invitant certains responsables des services publics des arrondissements (MINADER) et certaines OP. Cette manière d'organiser la sensibilisation a un effet limité sur les producteurs de cacao car les participants invités au niveau chef-lieu ne partagent pas l'information avec les producteurs à la base.

La MUFID offre des formations continues en éducation financière et gestion financière à tous ses clients, principalement aux agriculteurs. Elle a plusieurs partenaires à l'instar du PADI-Dja, le FODECC, les communes de Lomié, Messok, Ngoyla, Mindourou, le Minader, etc.

Dans la zone de Messok, la MUFID Lomié compte mener plusieurs activités comme : développer une plus grande proximité avec ses clients de Messok à travers la création d'un point de services MUFID, la mise en place d'une Caisse Villageoise d'Epargne et de Crédit (CVEC) partenaire qui facilitera les crédits aux cacaoculteurs de Messok et ses environs et construire un magasin de stockage à Messok pour faciliter le warrantage. Pour son développement, les principaux enjeux au sein de la filière cacao sont entre autres :

- Fidéliser tous les agriculteurs et principalement les cacaoculteurs ;



- Créer de manière permanente une antenne de la MUFID Lomié à Messok ;
- Eduquer financièrement ses clients de cette zone ;
- Signer de nouvelles conventions avec les coopératives et principalement celles exerçant dans la cacaoculture.

IV.2.6.1 Conclusion Mufid Lomié

Il ressort clairement que la Mufid Lomié est un canal majeur pour développer une offre de formation adaptée aux besoins des producteurs et de leur mise en conformité avec le RDUE. La Mufid s'est appuyée sur des financements publics pour développer son action de géolocalisation.

IV.2.7 Offreurs de formation

Dans le cadre de cette étude nous avons identifié deux (02) types d'offreurs de formation. Il s'agit des centres de formation et des services agricoles.

IV.2.7.1 Centres de formation

Dans cette localité nous avons pu recenser deux centres de formation. Il s'agit du centre intégré agro-sylvopastoral de Djouandjila (CIAP) et du Centre intégré aux métiers agropastoraux de la plateforme agropastorale Invest for You (IFYAC). Le tableau suivant présente les caractéristiques de ces deux centres de formation.

Tableau 8 : Centres de formation intervenant à Messok

DESIGNATION	CIAP	IFYAC
Année de création	2017	2021
Genèse/motivation de la création	Absence de centre de formation dans la localité	Baisse des rendements agropastoraux
Zone de couverture	Lomié, Messok et Mindourou	Lomié, Messok et Mindourou
Statut	Non légalisé	Légalisé
Projet d'établissement	Elaboré et recherche de financement	Elaboré et recherche de financement
Objectif du centre/vision	Former les jeunes aux métiers agropastoraux	Former pour impacter les territoires et contribuer à l'amélioration des conditions de vie en milieu rural
Capacité d'accueil par cohorte	Actuelle : 10 ; projetée : 50	/





DESIGNATION	CIAP	IFYAC
Types de formation	Formation continue	Initiale et continue
Domaine	Agriculture (cacaoculture, maraichage, horticulture) élevage (porciculture, pisciculture, volaille)	Agriculture et élevage
Sources de financement	Fond personnel du promoteur	Fond personnel des promoteurs
Cibles/ types d'apprenants	Les jeunes, les agriculteurs (alphabétisés ou non) âgés de 15 à 60 ans	Les jeunes, les agriculteurs (alphabétisés ou non) âgés de 15 à 35 ans
Identification des besoins en formation en cacaoculture	Contact des coopératives, demande individuelle, expression du besoin des producteurs	/
Mode de communication sur les formations	Radio communautaire de Lomié (coûteux) et communiqué écrit passé dans les mosquées et églises	/
Difficultés rencontrées	Manque de financement Manques d'infrastructures et des équipements ; Faible capacité d'accueil, insertion difficile des formés, manque d'application de la formation par les producteurs	Manque de financement pour commencer l'activité ; Manque de d'infrastructures et d'équipements ; manque de ressource humaine

Il ressort du tableau ci-dessus que les centres de formation présents dans la commune de Messok rencontrent plusieurs contraintes notamment : le financement, le manque de logement, l'insertion des apprenants après la formation et le manque de mise en pratique de la formation par les producteurs. En outre, ce tableau révèle un niveau de structuration/organisation des centres relativement bas caractérisé par la faible capacité de diagnostic ne permet pas de ressortir clairement et de manière précise les besoins en formation des producteurs.

Un acteur nous a dit à propos de l'un de ces centres : « **Pour exercer dans toute activité peu importe laquelle, il faudrait d'abord se faire former** ».

IV.2.7.2 Service agricole de Messok

Le service d'appui agricole (MINADER) présent à Messok est caractérisé par un faible effectif (04 personnels), ce qui est très limité au vu du nombre de coopératives (04) et du nombre important de producteurs à encadrer. Il offre des services tels que : conseil agricole, assistance technique et l'appui conseil. Certains personnels ont entendu parler du RDUE à travers les médias et les collègues mais ont une connaissance vague des objectifs et des exigences y



relatives. Selon eux, le RDUE aura un impact sur la manière d'accompagner les producteurs car il faudra maîtriser les exigences et les transmettre de manière théorique et pratique. A date, le service mène une activité de géolocalisation des plantations des producteurs membres des coopératives.

Pour pouvoir se conformer au RDUE le service a besoin d'un renforcement de capacités afin d'être plus apte pour sa mise en œuvre. Le service éprouve des difficultés telles que : le manque d'effectif, le manque d'information et de connaissances réelles du RDUE. Les séances de formation continues théoriques et pratiques aideraient à mieux comprendre et faciliter sa mise en œuvre grâce aux ateliers et les supports écrits adaptés à la zone agro écologique de Messok.

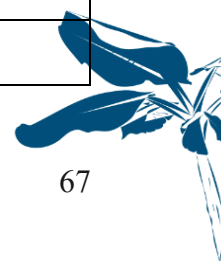
IV.3 Etat des lieux de l'offre de formation agricole et rurale dans la région de l'Est et dans l'arrondissement de Messok

L'analyse documentaire a permis de faire ressortir l'offre de formation disponible (Etat, ONG, privé) au niveau de la région de l'Est afin de la comparer avec celle de Messok obtenue sur la base des entretiens avec des personnes ressources et certains acteurs.

Le tableau ci-dessous présente la différence entre les structures offreuses de formation du point de vue de la région par rapport celles disponibles dans la localité de Messok. Insertion

Tableau 9 : Etat de l'offre et rôle de la formation agricole et rurale dans la région de l'Est Cameroun

Offre de formation	Dans la région	Dans la localité de Messok	Rôles
MINADER	Disponible	Disponible	Former sur les techniques de production durable du cacao, structurer des coopératives
MINCOMMERCE	Disponible	Non disponible	Former à la gestion financière et développement de partenariats
PAD CACAO	Disponible	Non disponible	Former sur les techniques de production durable du cacao, agroforesterie, structurer des coopératives
NCA	Disponible	Non disponible	Former sur les techniques de production durable du cacao, agroforesterie, structurer des coopératives
GIZ	Disponible	Non disponible	Former sur le RDUE, l'agroforesterie, appui à la



			structuration des coopératives et la durabilité
WWF	Disponible	Non disponible	Former sur le RDUE, l'agroforesterie, appui à la structuration des coopératives et la durabilité
Rainforest Alliance	Disponible	Non disponible	Durabilité et agroforesterie
Instituts de formations agréées	Disponible	Disponible mais non fonctionnelle	Production durable du cacao et agroforesterie
Mutuelle Financière	Disponible	Disponible	Gestion financière et comptable

Il ressort du tableau ci-dessus que, malgré le fait que les structures offreuses de formation soient abondantes avec une diversité d'acteurs du point de vue régional jouant des rôles différents mais complémentaires ; celles-ci peinent à être effectives dans la localité de Messok. Bien que les objectifs et les missions de ces institutions soient complémentaires dans le cadre de la production d'un cacao durable sans déforestation, l'absence de la plupart de celles-ci dans la localité de Messok pourrait s'expliquer par le manque de personnel, les plannings et budget préétablis, l'absence de ressources financières et matérielles pour se mobiliser effectivement en appui aux producteurs. Cet état de fait pourrait justifier le niveau de compétence actuel des producteurs et la non satisfaction des besoins exprimés, illustrés dans la partie suivante du document. Au vu de cette complémentarité, une synergie d'action entre les offreurs de formation pourrait constituer un début de solution afin de répondre à la demande en formation des producteurs.

IV.4. Besoins en formation des producteurs de cacao de Messok

Le besoin en formation exprimé est celui de la principale culture de rente qu'est le cacao. Ce besoin a été mis en évidence à partir de l'écart observé entre un référentiel de compétences agroforestier et les pratiques des différents types de producteurs.

IV.4.1. Analyse du référentiel de compétence agroforestier auprès des producteurs de cacao et des écarts avec les compétences actuelles des différents types de producteurs.

Le référentiel de compétence pour la production durable de cacao n'étant pas formellement établi, l'étude s'est proposée d'utiliser le « référentiel de compétences





agroforestier » auprès des producteurs de cacao comme support. Les thèmes développés dans ce référentiel étant nombreux, nous avons sélectionné les plus pertinents relatifs à notre étude sur la base de la zone de notre étude, de la phénologie du cacaoyer dans un contexte de changement climatique et des normes. Ainsi les thèmes choisis sont considérés comme les compétences et les sous-thèmes comme des critères de performances.





Tableau 10: Référentiel de compétences agroforestier auprès des producteurs de cacao

Domaine de compétence	Compétences	Critères de performance
	Conduite d'un système de production durable du cacaoyer	<ul style="list-style-type: none"> - Choisir de manière pertinente des variétés de cacaoyer adaptées à la zone agroclimatologique - Mettre en place une plantation cacaoyère associée d'espèces agroforestières compatibles - Maitriser des opérations d'entretien de plantations telles que la taille de formation, la taille d'entretien et la fertilisation - Gérer efficacement l'aspect phytosanitaire des plantations à travers la maîtrise des produits phytosanitaires, la connaissance des ravageurs du cacaoyer, le dosage et les techniques d'application des produits, la connaissance des périodes de traitement - Pratiquer de manière adaptée la gestion intégrée des ravageurs et des maladies
Techniques de production et agroforesterie	Conduite des opérations de récolte et post-récolte	<ul style="list-style-type: none"> - Maitriser le cycle de développement des cabosses, le cycle de production en fonction des variétés et du calendrier agricole lié à la cacaoculture - Maitriser les techniques de récolte et du stade de maturité des cabosses - Maitriser le processus et les techniques de fermentation des fèves de cacao - Utiliser efficacement les équipements et matériels de séchage des fèves de cacao
	Conduite de restauration d'une plantation cacaoyère	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité à faire un diagnostic précis de la plantation - Maitriser les compétences théoriques et pratiques de régénération cacaoyère





Domaine de compétence

Compétences

Critères de performance

		<ul style="list-style-type: none"> - Maitriser les compétences théoriques et pratiques de réhabilitation cacaoyère - Pratiquer l'agroforesterie - Maitrise du choix des espèces à associer au cacaoyer - Maitrise de la densité de semis - Maitrise des effets et impacts sur le verger
	Gestion d'une exploitation	<ul style="list-style-type: none"> - Capacité à gérer efficacement les ressources liées aux opérations de production du cacao - Capacité à gérer de manière efficiente le revenu provenant de la vente de cacao
Gestion et adaptabilité	Respect des normes et de la durabilité	<ul style="list-style-type: none"> - Connaissance et respect des normes sociales contre le travail des enfants - Adaptabilité au RDUE - Adaptabilité à la norme de production durable de cacao (ARS 1000) - Appliquer les bonnes pratiques agronomiques et environnementales



Il ressort d'après l'analyse du référentiel agroforestier relatif à production durable du cacao que ce dernier s'appuie sur la fonction technique et la fonction gestion & adaptabilité. Présenté ainsi, ledit référentiel intègre les compétences techniques nécessaires à la production durable du cacao, l'adaptabilité aux nouvelles exigences de la filière et la capacité de gestion des revenus issus des activités agricoles des producteurs. Les compétences déclinées dans ce référentiel font allusion aux aspects pratiques directement liés au métier de producteur de cacao. Ces aspects visent à rendre les producteurs plus efficaces et en accord avec l'environnement de la filière (cf. guide OIF page 48). La fonction de production est assurée par les techniques de production qui sont basées sur un ensemble d'éléments relatifs à : la conduite d'un système de production durable, la conduite des opérations de récoltes et post-récoltes et la conduite de la restauration d'une plantation. Cependant, la fonction de gestion & adaptabilité s'oriente vers la gestion d'une exploitation et le respect des normes et de la durabilité. Elle est similaire à la partie de l'ingénierie de la formation proposée lors du diagnostic Locagri (2024) pour l'élaboration de la faisabilité d'un dispositif de formation en agroécologie.





Tableau 11 : Besoins en formation des producteurs en fonction de la typologie

Domaine de compétences	Compétences requises	Niveau de compétences actuelles	Besoins en formation
Technique	Conduite d'un système de production durable du cacaoyer	<p>Type 1</p> <p>0/10 maîtrise la sélection des variétés adaptées à leur zone agroécologique, utilisation de la semence « tout venante», 5/10 maîtrisent en partie les opérations d'entretien des plantations.</p> <p>Dans la gestion phytosanitaire, seul l'aspect de la connaissance des ravageurs est connu par les 10 producteurs, tous pratiquent l'agroforesterie</p>	<p>Besoin en formation sur tous les aspects de la gestion phytosanitaire et la sélection variétale</p> <p>Renforcement des capacités sur les opérations d'entretien</p>
		<p>Type 2</p> <p>0/8 maîtrise la sélection des variétés adaptées à leur zone agroécologique, utilisation de la semence « tout venante », 5/8 maîtrisent en partie les opérations d'entretien des plantations.</p> <p>4/8 ont la connaissance des ravageurs, 2/8 maîtrisent le dosage et les techniques d'application des produits, 8/8 ont la connaissance des périodes de traitement et 8/8 pratiquent l'agroforesterie</p>	<p>Besoin en formation sur la sélection variétale</p> <p>Renforcement des capacités sur la gestion phytosanitaire et les opérations d'entretien des plantations</p>





Domaine de compétences	Compétences requises	Niveau de compétences actuelles	Besoins en formation
		<p style="text-align: center;">Type 3</p> <p>3/3 maîtrisent la sélection des variétés adaptées à leur zone agroécologique, utilisation de la semence « tout venante », 2/3 maîtrisent en partie les opérations d’entretien des plantations.</p> <p>3/3 ont la connaissance des ravageurs, 3/3 maîtrisent le dosage et les techniques d’application des produits, 3/3 ont la connaissance des périodes de traitement et 3/3 pratiquent l’agroforesterie</p>	<p>Néant</p>
		<p style="text-align: center;">Type 4</p> <p>0/9 maîtrise la sélection des variétés adaptées à leur zone agroécologique, utilisation de la semence « tout venante », 4/9 maîtrisent une partie des opérations d’entretien des plantations.</p> <p>5/9 ont la connaissance des ravageurs, 3/9 maîtrisent le dosage et les techniques d’application des produits, 9/11 ont la connaissance des périodes de traitement et 11/11 pratiquent l’agroforesterie</p>	<p>Besoin en formation sur la sélection variétale</p> <p>Renforcement des capacités sur la gestion phytosanitaire et les opérations d’entretien des plantations</p>





Domaine de compétences	Compétences requises	Niveau de compétences actuelles	Besoins en formation
	Conduite des opérations de récolte et post-récolte	<p style="text-align: center;">Type 1</p> <p>08/10 maîtrise le cycle de développement des cabosses, 09/10 maîtrisent les techniques de récolte et du stade de maturité des cabosses, 10/10 maîtrisent le processus et des techniques de fermentation des fèves de cacao, 2/10 utilisent efficacement les équipements et matériels de séchage des fèves de cacao</p>	<p>Besoin en formation sur l'utilisation des équipements et matériels de séchage</p>
		<p style="text-align: center;">Type 2</p> <p>08/08 maîtrise le cycle de développement des cabosses, 08/08 maîtrisent les techniques de récolte et du stade de maturité des cabosses, 08/08 maîtrisent le processus et des techniques de fermentation des fèves de cacao, 3/8 utilisent efficacement les équipements et matériels de séchage des fèves de cacao</p>	<p>Besoin en formation sur l'utilisation des équipements et matériels de séchage</p>
		<p style="text-align: center;">Type 3</p> <p>2/3 maîtrise le cycle de développement des cabosses, 3/3 Maîtrisent les techniques de récolte et du stade de maturité des cabosses, 2/3 maîtrisent le processus et des techniques de fermentation des fèves de cacao, 2/3 utilisent efficacement les équipements et matériels de séchage des fèves de cacao.</p>	<p>Néant</p>





Domaine de compétences	Compétences requises	Niveau de compétences actuelles	Besoins en formation
		<p>Type 4</p> <p>2/9 maîtrise le cycle de développement des cabosses, 3/9 Maitrisent les techniques de récolte et du stade de maturité des cabosses, 1/9 maitrisent le processus et des techniques de fermentation des fèves de cacao, 2/9 utilisent efficacement les équipements et matériels de séchage des fèves de cacao.</p>	Besoin en formation sur la conduite des opérations de récolte et post-récolte
	Conduite de la restauration d'une plantation cacaoyère et agroforesterie	<p>Type 1</p> <p>0/10 Capacité à faire un diagnostic précis de la plantation 0/10 Maitrise des compétences théoriques et pratiques de régénération cacaoyère 0/10 Maitrise les compétences théoriques et pratiques de réhabilitation cacaoyère 9/10 Pratique de la l'agroforesterie 10/10 Maitrise du choix des espèces à associer au cacaoyer 2/10 Maitrise de la densité de semis 8/10 Maitrise des effets et impacts sur le verger</p>	Besoin en formation sur la conduite de la restauration d'une plantation cacaoyère et renforcement des capacités sur la densité de semis en fonction du type d'espèce à associer au cacaoyer et maîtrise des effets et impacts sur le verger
		<p>Type 2</p> <p>0/8 Capacité à faire un diagnostic précis de la plantation 0/8 Maitrise des compétences théoriques et pratiques de régénération cacaoyère</p>	Besoin en formation sur la conduite de la restauration d'une plantation cacaoyère et sur la densité de semis en fonction du





Domaine de compétences	Compétences requises	Niveau de compétences actuelles	Besoins en formation
		0/8 Maitriser les compétences théoriques et pratiques de réhabilitation cacaoyère 7/8 Pratique de la l'agroforesterie 8/8 Maitrise du choix des espèces à associer au cacaoyer 0/8 Maitrise de la densité de semis 5/8 Maitrise des effets et impacts sur le verger	type d'espèce à associer au cacaoyer et les effets et impacts
		<p style="text-align: center;">Type 3</p> 2/3 Capacité à faire un diagnostic précis de la plantation 2/3 Maitrise des compétences théoriques et pratiques de régénération cacaoyère 2/3 Maitriser les compétences théoriques et pratiques de réhabilitation cacaoyère 3/3 Pratique de la l'agroforesterie 3/3 Maitrise du choix des espèces à associer au cacaoyer 2/3 Maitrise de la densité de semis 3/3 Maitrise des effets et impacts sur le verger	Renforcement des capacités en restauration d'une plantation cacaoyère
		<p style="text-align: center;">Type 4</p> 1/11 Capacité à faire un diagnostic précis de la plantation 0/9 Maitrise des compétences théoriques et pratiques de régénération cacaoyère	Besoin en formation sur la restauration d'une plantation cacaoyère et renforcement des capacités sur la densité de semis en fonction du type d'espèce à



Domaine de compétences	Compétences requises	Niveau de compétences actuelles	Besoins en formation
		0/9 Maitriser les compétences théoriques et pratiques de réhabilitation cacaoyère 7/9 Pratique de la l'agroforesterie 9/9 Maitrise du choix des espèces à associer au cacaoyer 3/9 Maitrise de la densité de semis 6/9 Maitrise des effets et impacts sur le verger	associer au cacaoyer et maitrise des effets et impacts sur le verger
Gestion et adaptabilité	Gestion d'une exploitation	Type 1 5/10 Capacité à gérer efficacement les ressources liées aux opérations de production du cacao, 6/10 Capacité à gérer de manière efficiente le revenu provenant de la vente de cacao.	Besoin en formation en gestion d'une exploitation
		Type 2 02/08 Capacité à gérer efficacement les ressources liées aux opérations de production du cacao, 02/02 Capacité à gérer de manière efficiente le revenu provenant de la vente de cacao.	Besoin en formation en gestion d'une exploitation
		Type 3 02/03 Capacité à gérer efficacement les ressources liées aux opérations de production du cacao, 02/03 Capacité à	





Domaine de compétences	Compétences requises	Niveau de compétences actuelles	Besoins en formation
		gérer de manière efficiente le revenu provenant de la vente cacao.	
		Type 4	
	2/9 Capacité à gérer efficacement les ressources liées aux opérations de production du cacao, 0/9 Capacité à gérer de manière efficiente le revenu provenant de la vente cacao.	Besoin en formation en gestion d'une exploitation	
	Respect des normes et de la durabilité	Type 1	
		3/10 Connaissance et respect des normes sociales contre le travail des enfants, 5/10 Adaptabilité au RDUE, 02/10 Appliquent des bonnes pratiques agronomiques et environnementales	Approfondir les connaissances sur le respect des normes et de la durabilité
		Type 2	
		06/08 Connaissance et respect des normes sociales contre le travail des enfants, 04/08 Adaptabilité au RDUE, 02/08 Appliquent des bonnes pratiques agronomiques et environnementales	Approfondir les connaissances sur le respect des normes et de la durabilité
Type 3			
03/03 Connaissance et respect des normes sociales contre le travail des enfants, 02/02 Adaptabilité au RDUE, 03/03 Appliquent des bonnes pratiques agronomiques et environnementales			





Domaine de compétences	Compétences requises	Niveau de compétences actuelles	Besoins en formation
		<p style="text-align: center;">Type 4</p> <p>0/9 Connaissance et respect des normes sociales contre le travail des enfants, 0/9 Adaptabilité au RDUE, 01/9 applique des bonnes pratiques agronomiques et environnementales</p>	<p>Besoin en formation sur le respect des normes et de la durabilité</p>



Le croisement du référentiel de compétence pour la production durable du cacao et les compétences réelles des producteurs nous a permis de mettre en évidence les différents écarts entre les compétences attendues et les compétences actuelles des producteurs.

Sur l'aspect technique, plusieurs compétences requises ont été mises en exergue. Il s'agit entre autres de la conduite d'un système durable du cacaoyer, la conduite des opérations de récolte et post-récoltes et conduite de la restauration d'une plantation cacaoyère. Les résultats de l'étude montrent que 27/30 issues des types 1, 2 et 4 ont des difficultés à mettre en place un système durable notamment en ce qui concerne la sélection variétale, la maîtrise des opérations d'entretien et la gestion phytosanitaire, bien que l'ensemble des producteurs cacao pratiquent l'agroforesterie.

En outre, les résultats montrent que s'agissant de la conduite des opérations de récolte et post-récolte, les producteurs de type 1 et 2 ne maîtrisent pas l'utilisation des équipements et matériels de séchage alors que ceux du type 4 éprouvent des difficultés sur tous les aspects relatifs à la conduite des opérations de récolte et post-récolte. Quant à la restauration d'une plantation cacaoyère, seuls les producteurs de type 3 ont des connaissances et la maîtrise de cette compétence.

Sur le plan de la gestion et de l'adaptabilité, les compétences requises mises en évidence sont : la gestion d'une exploitation et le respect des normes et durabilité. Les résultats issus de la gestion d'une exploitation montrent que certains producteurs de type 1 et 3 maîtrisent la gestion des exploitations tandis que les producteurs de types 2 et 4 ont des lacunes sur la gestion de leurs exploitations. Ceci se justifie par le fait que certains producteurs des types 1 et 3 exercent des activités autres que l'agriculture en l'occurrence le commerce, le fonctionnariat, etc., leur permettant d'assurer une bonne gestion.

Quant au respect des normes et de la durabilité, il ressort que les producteurs de type 4 ne maîtrisent pas les normes sociales contre le travail des enfants, éprouvent des difficultés à s'adapter au RDUE et aux bonnes pratiques agronomiques et environnementales et a contrario, les producteurs de type 3 ont une bonne connaissance des normes. Ceci s'explique grâce au fait que les producteurs de type 3 proviennent des bassins de production de cacao dans lesquels les formations sur ces normes ont été faites aux membres des coopératives.

Le constat qui découle de ces analyses est que les producteurs de type 1, 2 et 4 éprouvent des difficultés techniques, de gestion et adaptabilité limitant leur capacité à





s'adapter non seulement aux exigences de la filière mais aussi au RDUE, qui entre en vigueur en 2025. Il est donc important de renforcer les savoirs et savoir-faire des producteurs de Messok en vue de relever leurs compétences.

IV.5. Besoins en formation des organisations paysannes de cacao de Messok

Outre les besoins en formation des coopératives, plusieurs préoccupations ont été relevées au sein de celles-ci. Il s'agit entre autres du manque de ressources financières, manque de formation, faible capacité à développer des partenariats, faible mise œuvre du RDUE et le manque d'infrastructures (unités et équipements post-récoltes). Ces différentes préoccupations mettent en lumière le faible niveau de structuration de ces organisations.

Il est utile de relever ici que les besoins de formation pour la production durable du cacao au sein des organisations paysannes sont similaires à ceux des producteurs car ces derniers sont membres des coopératives. Le niveau de scolarisation de la plupart des membres du Conseil d'Administration (CA) des OP étant relativement bas ceci pourrait expliquer au moins en partie la mauvaise gouvernance au sein de celles-ci. Ceci se caractérise par le manque de compétences des membres des organes de prise de décisions et des organes de gouvernance comme le bureau exécutif (secrétaire général, trésorier et président), la non-conformité des OP à l'acte uniforme OHADA sur la gestion et le fonctionnement, le développement des partenariats quasi inexistantes et le faible niveau de mise en œuvre du RDUE. Il ressort de nos résultats qu'il existe un lien entre le niveau d'alphabétisation des membres des exécutifs des OP et le niveau opérationnel de celles-ci. Ce résultat est en accord avec celui de Karkara et *al.*, (2006), qui révèle dans son étude diagnostique des coopératives que la plupart des dirigeants des Coopératives identifient leur faible niveau d'alphabétisation comme plus grand problème et qui serait l'origine de la mauvaise gouvernance. Il ressort ainsi que le principal besoin en formation des membres des organes de gouvernance des OP est l'alphabétisation. De manière spécifique les besoins sont exprimés sur la gestion et fonctionnement des OP sur la base de l'acte uniforme OHADA, la tenue des documents comptables et administratifs, la durabilité et adaptabilité notamment en ce qui concerne leur connaissance sur les trois axes du RDUE à savoir : la traçabilité, la légalité du cacao et la déclaration de diligence raisonnée.



IV.6 Discussion

L'analyse des acteurs de la chaîne de valeur cacao de Messok met en évidence deux (02) fonctions, à savoir la fonction de production assurée par les producteurs (membres ou non membre des OP) et la fonction de commercialisation assurée par les producteurs, les coopératives, coxieurs, acheteurs agréés, MUFID Lomié et les exportateurs. Ce résultat est en accord avec les travaux de Lescuyer et *al.*, (2019) qui présente les différentes fonctions de la chaîne de valeur cacao et les différents acteurs intervenants au sein de celles-ci dans la région du Sud-Ouest du Cameroun.

Dans le cadre de l'analyse des besoins en formation des producteurs, les résultats révèlent 4 types de producteurs identifiés sur la base des critères discriminants qui sont : la taille de l'exploitation, l'âge des plantations, l'alphabétisation des producteurs de cacao, l'appartenance à une coopérative. Ce résultat est en accord avec le guide mondial sur les systèmes de culture du cacao (2022), qui cite les critères suscités parmi de nombreux critères permettant d'établir une typologie.

L'étude révèle quatre (04) types de producteurs à savoir : le type 1 (Producteurs ayant une moyenne exploitation, alphabétisé, appartenant à une OP), le type 2 (Producteurs ayant une grande exploitation, non alphabétisé, appartenant à une OP), le type 3 (Producteurs ayant une petite exploitation, alphabétisé, n'appartenant pas à une OP) et le type 4 (Producteurs ayant une moyenne exploitation, non alphabétisé, n'appartenant pas à une OP). Les résultats de l'étude ont également montré que la grande majorité des producteurs (27/30) représentant les types 1, 2 et 4 éprouvent des difficultés sur l'aspect technique, notamment en ce qui concerne la mise en place d'un système de production durable. Il existe une cohérence entre ces résultats et ceux de l'ONUDI (2021), qui montrent que les producteurs de cacao présentent des lacunes en ce qui concerne les compétences nécessaires liées la sélection variétale, la maîtrise des opérations d'entretien et la gestion phytosanitaire.

Outre cela, le résultat lié à la maîtrise des normes et des exigences de la filière cacao fait état de ce que seuls les producteurs de type 3, maîtrisent lesdites normes du fait que ces derniers ont bénéficié des formations au sein des coopératives dont ils sont membres dans d'autres bassins de production. Ce résultat corrobore ceux obtenus par Meifou (2024) et de Vodouhè et *al.* (2022) qui sous-entendent que l'appartenance à une organisation paysanne permet aux producteurs d'avoir accès aux formations et informations relatives à leurs



différents domaines d'intervention – à condition cependant que cette organisation soit fonctionnelle et performante – ce qui n'est pas le cas de la plupart des organisations de Messok aujourd'hui.

Les résultats de l'analyse des compétences requises montrent que le besoin est plus important sur la conduite de la restauration d'une plantation cacaoyère car exprimé par tous les types de producteurs. Ceci témoigne du caractère vieillissant des plantations de la zone se caractérisant par une baisse de rendement. Ces résultats s'apparentent avec ceux de Bourgoing et *al.*, (2013) qui font tout d'abord état du vieillissement du verger cacaoyer camerounais et des faibles rendements et par la suite proposent la régénération des vieilles plantations de cacao par le recépage-greffage.

S'agissant de la connaissance du RDUE, les résultats de l'étude montrent que, ce règlement est méconnu de la plupart des producteurs de cacao caractérisé l'absence d'information, la diffusion des fausses informations et un canal ne permettant d'atteindre efficacement la cible (producteurs). Ces résultats sont en accords avec ceux présentés par Nguiffo., (2026) qui montrent qu'il existe un déficit d'information du RDUE au sein des producteurs. Ce déficit est estimé à 68% des femmes productrices de cacao.

IV.7 Recommandations

Au terme de cette étude plusieurs recommandations ont été formulées à l'endroit des différents acteurs impliqués dans la filière cacao. Il s'agit des :

➤ Structures étatiques (MINADER, PAD CACAO, NCA)

- Harmoniser et coordonner les axes d'interventions dans les bassins de production du cacao ;
- Augmenter les effectifs des agents de l'Etat dans les principaux bassins de production pour un meilleur accompagnement des producteurs ;
- Former le personnel actuel aux techniques de production durable et au RDUE ;
- Structurer les coopératives ;
- Renforcer les capacités des producteurs sur les thèmes de la gouvernance des coopératives, la traçabilité, législation, certification et en techniques modernes de production et post récolte du cacao.
- Travailler en synergie avec les autres acteurs ;





- Elaborer un référentiel de compétences relatif à de la production durable du cacao.

➤ **Facilitateurs de la FAR (GIZ, Rainforest, WWF, PADI-Dja, ICC)**

- Accompagner les structures de formation sur le plan technique et financier

Un partenariat entre les structures de formation identifiées et les facilitateurs de la FAR tels que GIZ, Rainforest, WWF, etc. pourra être tout d'abord envisagé dans le but de réhabiliter et équiper ces centres, renforcer les capacités des formateurs puis concevoir et diffuser les programmes de formation sur l'agroforesterie et la production durable du cacao, afin améliorer leur connaissance sur le RDUE.

- Soutenir la structuration des coopératives

Dans le but d'avoir un impact significatif dans la filière cacao à Messok, une synergie d'actions coordonnées peut être mise en place entre les structures étatiques et les ONG (facilitateurs de la FAR). En ce qui concerne le volet de la structuration des coopératives, les structures étatiques à l'instar du MINADER, NCA et le PAD-CACAO pourraient travailler en étroite collaboration avec les ONG tels que la GIZ et WWF. Il s'agira pour les structures étatiques de mettre à disposition des ressources humaines qualifiées en structuration des coopératives qui se chargeront de restructurer les coopératives et de former les coopérateurs et les membres des organes de gouvernance ; les facilitateurs de la FAR quant eux pourraient financer et évaluer les activités liées à cette structuration.

- Organiser les séminaires de formation sur le RDUE dans le bassin de production de Messok

Il s'agit pour cette activité que, les facilitateurs de la FAR et des structures étatiques coordonnent leurs interventions dans le temps et dans l'espace dans le bassin de production afin de toucher le maximum de producteurs. A cet effet, des séances de formation peuvent se faire de manière conjointes entre les facilitateurs de la FAR et/ou entre les structures étatiques et les facilitateurs de la FAR à travers les radios communautaires.

➤ **Structures privées de formations identifiées :**

- Faire former les ressources humaines dans le but de développer des compétences relatives aux différents aspects liés à la production durable du cacao, l'agroforesterie et la gestion financière.





- Rechercher des partenariats au sein des facilitateurs de la FAR tels que Rainforest Alliance, WWF et GIZ pour le renforcement des capacités sur le RDUE et la production durable du cacao mais aussi pour un appui financier permettant de soutenir les centres de formation pour l'organisation des cohortes de formation.

➤ **Producteurs :**

- Se faire former dans les domaines de compétences technique de production, adaptabilité et durabilité en lien avec le référentiel agroforestier ;
- Restaurer les plantations vieillissantes et celles en déclin.

➤ **Coopératives :**

- Se restructurer, améliorer la gouvernance et fonctionnement des coopératives ;

Renforcer les capacités des producteurs sur les thèmes de la gouvernance des coopératives, la traçabilité, législation, certification et en techniques modernes de production et post récolte du cacao.



CONCLUSION

Pour cette étude, l'objectif principal était d'analyser les acteurs de la filière cacao et de leurs besoins en formation pour la production durable du cacao dans la localité de Messok en vue de répondre aux nouvelles exigences du marché et du cadre institutionnel (RDUE).

En ce qui concerne la délimitation de la filière à Messok, les résultats relatifs à l'étude montrent que dans cette localité il existe 5 catégories d'acteurs dans la filière cacao notamment : les producteurs, les coopératives, les coxeurs, les acheteurs agréés (parmi lesquels une structure de microfinance : la Mufid) et les exportateurs.

Il a été identifié à Messok quatre (04) types de producteurs. Une typologie des producteurs a été établie sur la base des critères discriminants suivants : la taille de l'exploitation, l'alphabétisation des producteurs, l'âge de l'exploitation et l'appartenance à une OP. Ainsi les types suivent ont identifié : type 1 (Producteurs ayant une moyenne exploitation, alphabétisé, appartenant à une OP), type 2 (Producteurs ayant une grande exploitation, non alphabétisé, appartenant à une OP), type 3 (Producteurs ayant une petite exploitation, alphabétisé, n'appartenant pas à une OP) et type 4 (Producteurs ayant une moyenne exploitation, non alphabétisé, n'appartenant pas à une OP).

Il ressort de l'étude que les producteurs de types 1,2,4 ont des besoins en formation quasi similaires en ce qui concerne les techniques de production durable du cacao. Par ailleurs, les producteurs de types 2 et 4 ont des faiblesses en gestion financière et des procédures d'obtention de financement alors que la plupart des producteurs de types 1 et 3 ont développé ces aptitudes grâce à leurs activités connexes à l'instar du commerce, le fonctionnariat, etc. En ce qui concerne la connaissance sur le RDUE, l'étude a montré que, seuls les producteurs de type 3 maîtrisent cette norme. Ceci peut s'expliquer par le fait que ces producteurs mais avaient appartenu à des organisations paysannes d'une autre localité (bassin de production) où le mouvement coopératif se développe bien et où la prise en compte du RDUE dans les systèmes de production du cacao est effective, alors que pour les autres types de producteurs, celle-ci varie fortement d'un producteur à un autre. En outre, les organisations paysannes nécessitent un renforcement de capacités en ce qui concerne la gestion coopérative.



L'étude ainsi faite offre plusieurs perspectives. Tout d'abord, la restitution de cette étude auprès des acteurs permettra à chaque acteur concerné, et notamment des producteurs en premier lieu, d'avoir une idée générale du fonctionnement de la filière, des forces et faiblesses des acteurs dans la localité de Messok et de valider les résultats de l'étude. En outre, sur l'aspect technique, la mise en avant des compétences requises dans le référentiel de compétences agroforestier pourrait concourir à l'amélioration de la durabilité, la compétitivité ainsi que les revenus des producteurs de cacao. Il ressort de ce référentiel de compétences agroforestier que le besoin en formation le plus requis est celui de la conduite de la restauration d'une plantation cacaoyère, ceci se justifierait par l'état vieillissant de la grande majorité des plantations des producteurs de notre population.

Sur le volet institutionnel, une synergie d'actions des institutions intervenantes dans l'accompagnement des producteurs de cacao pourrait contribuer à répondre aux besoins en formation exprimés. Enfin, ce document pourra servir de référence pour l'approfondissement de cette étude notamment sur le fonctionnement et le besoin en formation des organisations paysannes de la filière cacao de Messok ou de mesurer l'impact du RDUE dans la fonction de commercialisation de la chaîne de valeur du cacao.

En somme, la réalisation de cette étude pourra servir de référence au PADI-Dja dans le cadre du déploiement de son « projet de mise en œuvre d'une économie rurale adossée à la cacaoculture » dans lequel il serait important et efficace de prendre en compte les besoins en formation identifiés au sein des différents acteurs tout en prenant en compte le RDUE et le contexte de la localité de Messok.





RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Advans., Barrycallebaut., Cémoi., et al. (2019). Production durable de cacao en côte d'ivoire : besoins et solutions de financement pour les petits producteurs. Rapport d'étude.

Banque Mondiale. (2017). Etude sur la déforestation en Afrique de l'Ouest. www.banquemondiale.org/fr/news/feature/2017/12/19/forest-and-farmer-friendly-cocoa-in-west-africa

Bourgoing., Feumba., et al. (2017). Experimental Cocoa Cultivations Systems in Cameroon: Agronomical and economical Performances Assessment. www.icco.org/iscr2017

Conseil de l'Union Européenne. (2023). Règlement (UE) 2023/1115 du 31 Mai 2023 relatif à la mise à disposition sur le marché Européen et à l'exportation à partir de l'Union européenne de certains produits et produits associés à la déforestation et à la dégradation des forêts et abrogeant le règlement (UE) no 995/2010. *Journal officiel de l'Union européenne*, L150, 206-256.

Dieye, N.P. (2003). Stratégies des acteurs et performances économiques de la filière lait péri urbain de kolda. Mémoire DEA en agro-économie. Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Montpellier France 115 p.

GIZ. (2025). Référentiel agroforestier relatif à la production durable du cacao.

Duteurtre Guillaume. (2000). Méthode d'analyse des filières. Synthèse de l'atelier du 10-14 avril 2000, LRZV, N'Djaména

Folefack, D. P. (2010). Coordination des acteurs dans un contexte de crise : le cas de la filière coton au Cameroun depuis 1990. Thèse de doctorat en économie. Université Rennes 2 Haute Bretagne (France), Ecole Doctorale en sciences humaines et sociales.

FAO. (2018). Scaling up agroecology initiative: Transforming food and agriculture systems in support of the SDGs.

Gentils, L. (2023). Caractérisation d'un "cacao d'agroforêt" originaire d'Afrique centrale. Mémoire.

Guillaume, L., Laurence, B., Pietro, G. (2020). Analyse de la chaîne de valeur du cacao au Cameroun. Rapport pour l'union européenne, value chain analysis for development project (VCA4D CTR 2016/375-804).

Guillaume, L., & Simon, B. (2021). Influence positive de la certification sur la performance financière des modèles de production de cacao au Cameroun. *Frontières des systèmes alimentaires durables* pp. 5, 743079.





Jagoret, P., Nguogue H. T., Bouambi E., Battini J.L., et Salomon, N. (2008). Analyse de la diversité des systèmes de pratiques en cacaoculture. Cas du Centre Cameroun. *Biotechnol. Agron. Soc. Environ.*, 12(4), 367-377.

Jagoret, P., Bouambi, E., Abolo, D., Snoeck, D. (2006). Amélioration du système traditionnel de caféiculture au Cameroun par l'introduction de trois innovations techniques. *Biotechnologie, Agronomie, Société et Environnement*, 10(3), 197-207.

Jagoret, P., Deheuvels, O., et Bastide, P. (2014). S'inspirer de l'agroforesterie. *Perspective*, (23), p. 1-4.

Kouassi, K. M. (2023). Menaces pour la durabilité du cacao Ivoirien : La boucle de Méagui à l'épreuve d'une pression anthropique et d'un système agricole alternatif. *Eurpean scientific journal* 19 (19) 48.

Locagri. (2024). Etude de faisabilité d'un dispositif de formation agricole et rurale « cacao agroforestier, biologique & zéro déforestation » en Côte d'Ivoire dans le cadre du programme-Equité.

Meifou. (2024). Analyse de l'adéquation entre l'offre de formation en agroécologie, les besoins réels des bénéficiaires et au Cameroun.

Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural. (2014). Plan de relance des filières cacao et café.

Montigaud, J.C. (1992). Analyse des filières agro-alimentaires : méthodes et premiers résultats. Economies et Sociétés. Série de développement agro-alimentaire. AG. Juin 1992, n.21.

Nerlove, M. (1958). The dynamics of supply estimation of farmer's response to price. Baltimore, Johns Hopkins University press, USA.

Nguiffo. (2026). Etude diagnostic de la mise en oeuvre du RDUE au sein des femmes productrices de cacao dans 10 localités du Cameroun.

Organisation des Nations Unies pour le Développement Intégré. (2021). Etude diagnostique de la chaîne de valeur du cacao dans le Sud-Ouest (Kongo central, Kwango et Kwilu) de la République Démocratique du Congo.

Organisation Internationale de la Francophonie. (2009). Guides méthodologiques d'appui à la Mise en œuvre de l'approche par les compétences en formation professionnelle : Conception et réalisation d'un référentiel de métier-compétences. Québec : Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport.

Perrenoud, P. (1997). Construction des compétences dès l'école. Paris : ESF.

Pretty, J. (2002). Agriculture: reconnecting People, Land and Nature. London, UK: Earthscan.

Rogers, E. M. (1983). Diffusion of innovations (3rd ed.). The Free Press.





Sonwa D., Weise S. (2000). Les agroforêts cacao : espace intégrant développement de la cacaoculture, gestion et conservation des ressources forestières au Sud-Cameroun.

